

Satellifacts Magazine

Entretiens et décryptages

N°178 / Supplément à Satellifacts n°6772 - Lundi 27 janvier 2025

p 1/29

Interview

Claire Simon (cinéaste) : « Mes films ne font certes pas des millions d'entrées mais leur économie fonctionne. »



p 06

Interview

Gaël Leiblang (Elephant Adventures) :
« Aucune intelligence artificielle n'aurait pu concevoir le film officiel des jeux Olympiques ! »



p 02

Interview

Bastien Gauclère (Fipadoc Pro) :
« En moyenne, 30 à 50 % des projets sélectionnés au Forum des coproductions voient le jour. »



p 10

Focus sur une productrice

Dana Productions (Dana Hastier) :

Une approche « haute couture » pour des œuvres destinées au plus grand nombre



p 17

Interview - Guillaume Sorne p 13

« Un film français sur 4 ne pourrait pas se faire sans l'apport des Sofica. »

Programmes p 21

3 événements d'antenne
du 25 janvier au 7 février 2025

Programmes p 22

Les nouveautés de la quinzaine
fictions, divertissements, magazines...

L'actualité des usages séries p 25

Les séries les plus regardées
du 16 au 22 janvier 2025

Plan de financement TV p 26

Une guerre civile : Elizabethtown, USA
Les Films d'ici Méditerranée / Arte France

Plan de financement cinéma p 27

Apprendre
Les Films Hatari / Condor Distribution

Gaël Leiblang (Elephant Adventures) :

« Aucune intelligence artificielle n'aurait pu concevoir le film officiel des jeux Olympiques ! »

L'année 2024 restera dans les annales d'Elephant Adventures, filiale documentaire d'Elephant Groupe, qui fête ses 15 ans en 2025. Productrice de la série et du film officiel des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, réalisés par les frères Naudet, la société a relevé un défi de production inédit. Retour sur cette exaltante aventure avec son directeur général, Gaël Leiblang.



Producteur chez Elephant depuis quinze ans, Gaël Leiblang y dirige la filiale Elephant Adventures depuis sa création en 2010.
Photo © Marion Leflour

Satellifacts Magazine : Elephant Adventures a été choisie par le CIO pour faire le film officiel des jeux Olympiques de Paris, réalisé par les frères Naudet. Comment avez-vous été sélectionné ?

Gaël Leiblang : Historiquement, Elephant Adventures a une appétence pour le documentaire sportif. Depuis 2021, nous avons travaillé sur des films comme *Le plus vite du monde*, de Jean-Christophe Rosé qui est un hommage à la discipline phare du 100 mètres, ou comme *Clarisse Agbégénéou, l'Olympe pour*

Athéna, portrait de l'athlète Clarisse Agbégénéou réalisé par Julien Soulier. De plus, nous avons fait pour France Télévisions *Olympiques ! La France des Jeux*, un documentaire de Mickaël Gamrasni qui célèbre l'héritage et les exploits des athlètes olympiques et paralympiques français. Il y a un peu plus d'un an, en novembre 2023, le CIO et le Cojop lancent un appel d'offres pour la production du film officiel des JO de Paris. Ils avaient déjà choisi les réalisateurs, Jules et Gédéon Naudet, qui avaient manifesté leur intérêt de filmer l'ensemble de la manifestation. A la

suite de cet appel d'offres, nous avons élaboré un dossier qui comprenait une série documentaire de cinq épisodes en plus du film officiel, rejoignant en cela la vision des frères Naudet.

« Nous avons l'ambition folle de produire et diffuser les deux premiers épisodes au plus près de la cérémonie d'ouverture et les deux suivants juste après les Paralympiques. »



En quoi Elephant Adventures était-elle LA société de production idéale pour un tel projet ?

GL : Elephant est une société de production qui allie la culture du documentaire à celle du magazine. Nous savons produire du temps long et, en même temps, nous avons une certaine agilité pour aller vite. C'est cela qui a été déterminant, me semble-t-il, dans le choix des Naudet, qui étaient ravis de sortir de leur zone de confort et de partager avec nous l'exercice du live.

« Les frères Naudet ont eu la totale confiance du comité et étaient de toutes les réunions et de tous les chantiers. »

Quand avez-vous commencé à travailler concrètement sur le projet ?

GL : Tout a commencé début 2024, avec la production du premier épisode prologue, à base d'archives et d'interviews, qui raconte les coulisses de la victoire de la candidature de Paris. Puis, à partir

de mars 2024, nous avons lancé la production des quatre autres épisodes : deux sur les préparatifs de l'événement sportif, de J-100 à J-10, et deux au cœur des JO et des Paralympiques. Nous avons l'ambition folle de produire et diffuser les deux premiers épisodes au plus près de la cérémonie d'ouverture et les deux suivants juste après les Paralympiques. C'était, de fait, un défi de production absolument monumental. Pour les deux premiers épisodes, les frères Naudet ont tourné de mars à juin tous les préparatifs de l'événement, des premières réunions à l'Elysée au dernier coup de peinture au Grand Palais, en passant par le relais de la flamme, de son arrivée à Marseille jusqu'à la cérémonie d'ouverture. Ils ont eu la totale confiance du comité et étaient de toutes les réunions et de tous les chantiers. La préparation a consisté à faire des choix de tournage, entre 50 % de séquences écrites à l'avance et 50 % de séquences prises au fil des tournages. Nous avons érigé un mur de post-it avec toutes les séquences tournées afin d'avoir une vision globale, et d'en faire un puzzle. L'idée était de trouver le bon équilibre

entre les officiels, les personnalités et les anonymes, ceux travaillant dans l'ombre.

Et à partir de la cérémonie d'ouverture, comment avez-vous fonctionné ?

GL : Le jour de la cérémonie d'ouverture, nous avons positionné six équipes : une était avec le directeur artistique, Thomas Jolly, une avec les snipers de la BRI au 3^e étage de la tour Eiffel, une avec Tony Estanguet, une à l'aéroport de Roissy, totalement arrêté et déserté, une sur le bateau des athlètes français et la dernière avec les équipes fluviales d'intervention sur la Seine. Cette journée a été tellement impactante que nous avons décidé, dès le lendemain, qu'elle serait le fil rouge de la série documentaire.

« Les frères Naudet voulaient des images qui brassent de l'émotion, de la performance, des défaites, des exploits, des larmes, du retournement de situation. »

Quelle était alors votre vision des JO ?

GL : Notre ambition était d'épouser la vision de Tony Estanguet, et, en cela, il nous fallait raconter les JO autrement que de manière chronologique. Les frères Naudet avaient également envie de poser un regard différent sur les Jeux. Ils voulaient des images qui brassent de l'émotion, de la performance, des défaites, des exploits, des larmes, du retournement de situation. Ils avaient choisi de suivre certains athlètes, comme l'escrimeur français Enzo Lefort ou le perchiste américano-suédois Mondo Duplantis, mais aussi des personnes travaillant sur les JO comme le photographe de piscine Franck Seguin qui nous a permis de suivre les exploits de Léon Marchand d'une façon originale ou comme une bénévole chargée d'apporter les médailles sur le podium et qui nous a permis d'approcher l'athlète Simone Biles. Tous ces fragments de vie donnent une image ■■■

Les projets documentaires pour 2025

Elephant

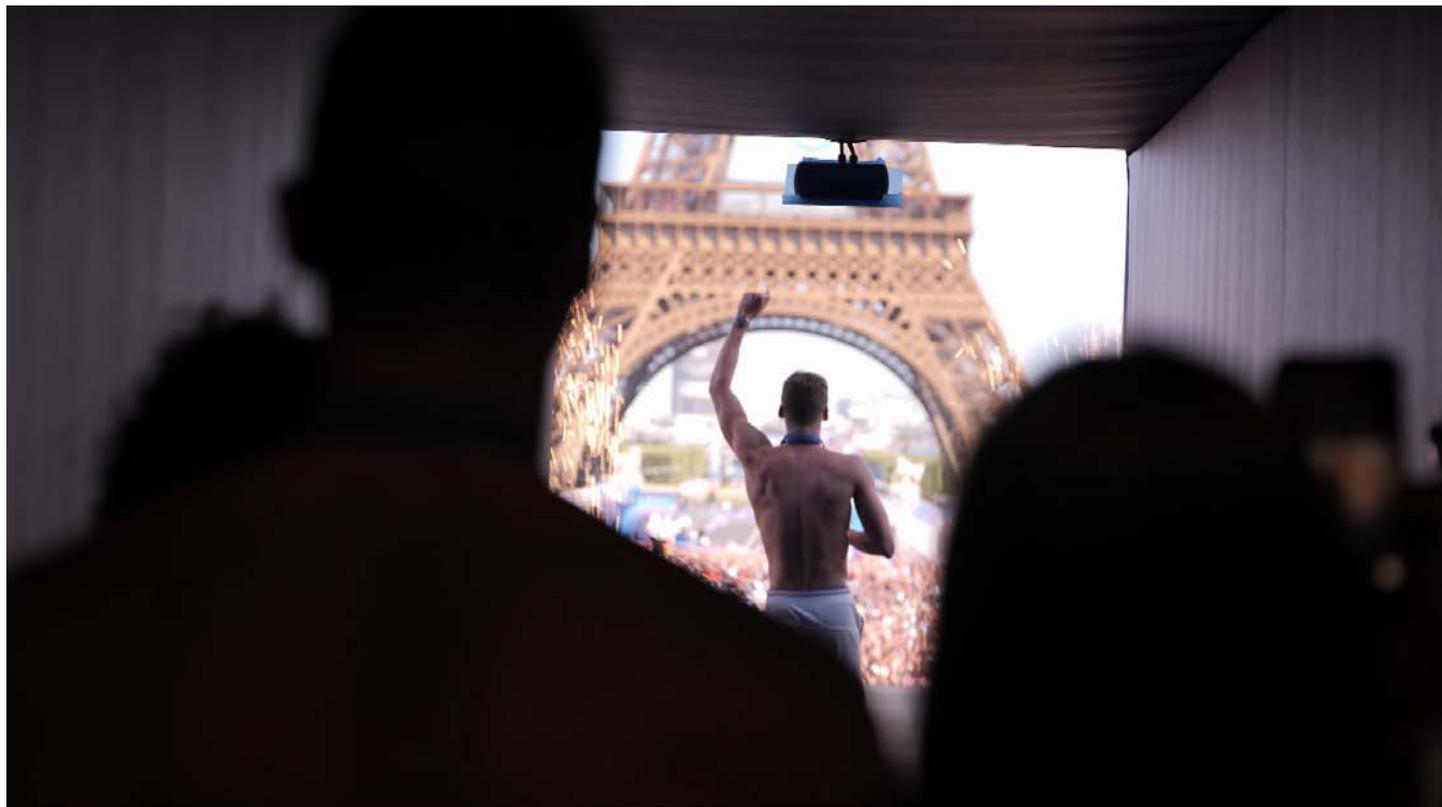
- Un film sur l'obésité pour la case *Infrarouge* de France 2.
- Un film en immersion dans la prison de St Maur, réalisé par Stéphane Groussard pour TF1 Reportages.
- Un film sur Camilla, réalisé par Pierre Hurel, en coproduction avec Chrysalide (Béatrice Schönberg).

Everprod

- Une série « polar poisson » pour Netflix, réalisée par Just Philippot, en coproduction avec Cédric Jimenez.
- Une série pour Planète Crime, *Le Patriarche. Le gourou des drogués*, qui raconte l'histoire d'une communauté thérapeutique aux dérives sectaires.
- Un film sur la santé mentale, *Santé mentale. L'affaire de tous*, pour le prime time de M6, avec Yannick Noah, Pomme, François Berléand, Camille Lacourt, Florent Manaudou.

Breath Film

- Un film pour Netflix consacré à « la grève des Bleus à Knysna » et à la révolte des Bleus après la Une de *L'Equipe* pendant la Coupe du monde de football en Afrique du Sud en 2010. Les joueurs, le coach, le staff et les principaux protagonistes racontent de l'intérieur ce qui s'est passé. Le film est réalisé par Olivier Bouchara, Christophe Astruc et Zakaria Cheurfa.



Pour réaliser la série *Au cœur des Jeux*, les frères Naudet ont tourné 160 jours au total, soit environ 1 500 heures de rushes.
Photo © Paris 2024

■ ■ ■ globale des JO très humaine et remplie d'émotion.

Quels ont été les principaux défis à relever ?

GL : Sur la durée des JO et des Paralympiques, la production de la série documentaire a monopolisé 80 personnes. Nous avons tourné 160 jours au total, soit environ 1 500 heures de rushes. Le plus grand défi de production et la plus grande difficulté ont été de tout faire en même temps : tourner et monter en parallèle. Ainsi, le tournage des épisodes 3 et 4 a démarré le 26 juillet avec l'objectif de les diffuser juste après les JO, soit le 10 septembre. 45 jours pour tourner et monter 2 x 60' sur le plus grand événement sportif français ! Pour atteindre cet objectif, nous avons mobilisé quatre de nos salles de montage. Chacune montait une petite fable. Soit une fable sportive, focalisant sur un sportif, soit une fable parallèle poussée par les frères Naudet : l'histoire d'une bénévoles, de la construction de la vasque, de la cloche olympique, du marathon pour tous, etc. Une fois toutes ces histoires en boîte,

l'idée a été d'alterner des séquences sportives avec des séquences artistiques de la cérémonie d'ouverture et des séquences d'anonymes à hauteur d'homme. Et dans ce montage, nous avons laissé des « blancs », afin d'y insérer, plus tard, les séquences tirées des jeux Paralympiques. Au final, les deux épisodes de la série consacrés aux JO ont été diffusés le 10 septembre, soit 2 jours seulement après la clôture des jeux Paralympiques ! De tout ce que j'ai fait durant ma carrière, ce projet a été le plus lourd et le plus compliqué à porter.

Avez-vous également utilisé des images « officielles » des JO ?

GL : Nous avons accès aux images d'OBS (Olympic Broadcasting Services), organisme officiel qui livrait aussi France Télévisions, ce qui nous a permis de nous concentrer sur nos propres images en contrechamp.

Le film officiel est quant à lui tiré de la série, non ?

GL : Oui, tout à fait. Nous l'avons monté entre octobre et décembre, en lui donnant une dimension plus internationale.

Il a été diffusé sur France 2 le 1^{er} janvier en deuxième partie de soirée.

Avez-vous les droits du film et de la série ?

GL : Nous avons les droits d'exploitation du film et de la série pendant dix ans. La série a été diffusée fin 2024 sur BBC 4 et la RTBF. Un distributeur américain, Propagate, se charge de vendre le film à l'international. Des discussions sont en cours avec une plateforme et un grand network américains.

Que vous reste-t-il aujourd'hui de cette aventure olympique ?

GL : Au-delà de l'intensité de l'aventure et du « JO blues », je retiens le travail collectif. Ma plus grande satisfaction a été d'avoir rassemblé les équipes d'Elephant autour de ce gigantesque projet.

Qu'ont apporté les frères Naudet à la série ?

GL : Du fait de leur nationalité franco-américaine, ils ont un regard très international sur la France, Paris et les jeux Olympiques. Et puis, comme ils ne sont pas journalistes sportifs, ils ne ■ ■ ■

■ ■ ■ sont pas prospère, à l'affût de la moindre médaille. Ils se sont plutôt émerveillés pour certaines séquences peu attendues comme une candidate du Marathon pour tous, comme ceux qui montaient la vasque tous les soirs, comme la course du 100 mètres qu'ils ont racontée de manière paritaire, avec l'épreuve homme et l'épreuve femme mélangées. Les frères Naudet voulaient faire un film à hauteur d'homme et de femme. Ils ont raconté des petites histoires comme des fables.

C'était la première fois qu'Elephant travaillait avec eux. Comment s'est passée la collaboration ?

GL : Pas une seule prise de tête en 9 mois de collaboration ! Les frères Naudet ont une énorme capacité d'écoute et de travail, une ouverture d'esprit admirable, avec un prisme international très intéressant. Nous nous sommes tellement bien entendus que nous développons d'autres projets ensemble. Parmi eux,



Gaël Leiblang est membre du comex d'Elephant, groupe de production fondé par Emmanuel Chain et Thierry Bizot, adossé à Webedia depuis son rachat à 51 % en 2019. Photo © Marion Leflour

l'un va suivre l'élaboration d'une mission spatiale de la Nasa. Nous l'imaginons comme une grosse coproduction internationale entre l'Europe et les Etats-Unis. Nous voulons en faire un film unitaire et une série pour raconter l'histoire sur un temps long. Le projet est prévu pour 2026-2027. Un autre projet, totalement confidentiel, est en lecture dans une plateforme.

« Aujourd'hui, l'âge d'or des plateformes est un peu révolu. Elles commandent moins de projets et se concentrent sur des grosses séries. »

Comment s'annonce l'année 2025 pour Elephant Adventures ?

GL : Elephant produit deux magazines quotidiens pour Arte : *Invitation au voyage* (45'), qui entame sa septième saison et le tout nouveau *Voyage en cuisine* (29'), qui est diffusé depuis début janvier à 18h55, juste après *Invitation au voyage*. Ces deux émissions mobilisent entre 120 et 130 personnes pour 1h15 de production quotidienne 5 jours par semaine. Parmi les autres magazines récurrents, notons également *Le Monde de Jamy*, désormais sur France 5. Nous produisons 8-10 numéros de 52' par an. A plus long terme, nous avons des projets de documentaires avec des champions olympiques et des grandes équipes sportives.

Depuis deux à trois ans, vous avez créé des labels documentaires. Pourquoi ?

GL : Nous avons deux labels : Breath Film, dirigé par Nicolas Valode et Everprod, dirigé par Amandine Chambelland. Nous créons des labels avec des producteurs qui ont un désir entrepreneurial fort, une vision propre et singulière. Cela nous permet d'attirer des talents, de les associer à la réussite de la société, tout en leur laissant une certaine autonomie. Et puis, cela multiplie les points de contact auprès des différents diffuseurs et plateformes.

Vous qui travaillez régulièrement avec les plateformes américaines, qu'apportent-elles au genre documentaire ?

GL : Elles ont révolutionné la narration du documentaire, apportant de la puissance au genre et lui permettant d'être mieux exposé. L'un des meilleurs exemples est *Drive to Survive* sur la Formule 1. Les plateformes ont aussi renouvelé les formats, accordant du temps long à certains sujets. Seule une plateforme comme Disney+ pouvait nous commander une série de 6 x 52' sur Soprano. Cette manière de déployer l'histoire donne une dimension internationale aux productions. Ce sont souvent des projets lourds, coûteux, exigeants, longs à produire et à postproduire, qui sont au final très complémentaires des projets que l'on fait pour les diffuseurs traditionnels. Aujourd'hui, l'âge d'or des plateformes est un peu révolu. Elles commandent moins de projets et se concentrent sur des grosses séries.

« Le documentaire est un genre trop artisanal pour être générateur d'idées. »

Comment utilisez-vous l'IA ?

GL : Nous l'utilisons au quotidien pour faire des recherches, élaborer des dossiers de présentation, ou dans nos productions. Par exemple, sur le film *Nous, jeunesse(s) d'Iran* pour France 5, produit avec Chrysalide, les réalisatrices Solène Chalvon Fioriti et Mortaza Behboudi l'ont utilisée pour modifier les visages des femmes iraniennes afin qu'on ne les reconnaisse pas, sans changer pour autant leurs expressions profondes. L'IA est un outil, sans plus. Aucune intelligence artificielle n'aurait pu concevoir le film officiel des jeux Olympiques. L'émotion créée par les frères Naudet est unique. Le documentaire est un genre trop artisanal pour être générateur d'idées. ■

Propos recueillis par Carole Villevet

Claire Simon (cinéaste) :

« Mes films ne font certes pas des millions d'entrées mais leur économie fonctionne. »

Le nouveau documentaire de Claire Simon, *Apprendre*, sort en salles le 29 janvier. La cinéaste plonge le spectateur dans les salles de classe et la cour de récréation d'une école élémentaire d'Ivry-sur-Seine. Elle nous parle de ce film, de l'économie du documentaire, de ses prochains projets.

Satellifacts Magazine : Quelle était votre idée de départ ?

Claire Simon : Je voulais juste tourner dans une école de banlieue. Sans idée préconçue. J'ai donc cherché une école. Comme j'avais beaucoup aimé tourner *Premières Solitudes* dans un lycée d'Ivry-sur-Seine, j'ai cherché à Ivry. Et même si l'école élémentaire Anton Makarenko est considérée comme le mouton noir, car fréquentée par des familles pauvres, je l'ai trouvée extraordinaire. Déjà, ce bâtiment jaune et orange qui rayonne au milieu d'un paysage tout gris m'a beaucoup plu. Et puis j'ai découvert ces enfants qui sont parfois dans des situations très difficiles à la maison, l'extrême bienveillance et l'exigence des enseignants, le génie du directeur qui est vraiment quelqu'un qui les encourage tout le temps... et j'ai décidé de filmer ce qui se passe dans les classes.

« L'enseignement est une lutte contre la soumission. »

Votre film se concentre en effet sur ce lien entre enfants et enseignants, sur l'espoir dont ce lien est porteur plus que sur les difficultés souvent associées à la banlieue. Etait-ce ce que vous vouliez montrer ?

CS : C'est simplement ce que j'ai ressenti tout le temps en étant dans l'école. Au départ, j'ai cru que ce serait ennuyeux de filmer les cours, mais c'est tout sauf ennuyeux. Je voyais les émotions des enfants, ce qu'ils pensent, comment ils pensent, ce qu'ils éprouvent en classe, cette relation entre le maître et l'élève en classe ou dans la cour. J'avais remarqué dans mes repérages qu'en primaire les enfants font ■ ■ ■



Apprendre, en salles le 29 janvier, est le nouveau film de Claire Simon, réalisatrice de documentaires comme *Récréations*, *Mimi*, *Le Bois dont les rêves sont faits*, *Le Concours*, *Notre corps* et de fictions comme *Les Bureaux de Dieu* ou *Gare du Nord*. Photo © Elizabeth Winberg



Le nouveau documentaire de Claire Simon, *Apprendre*, a été tourné dans la cour et les classes de l'école publique Anton Makarenko à Ivry-sur-Seine.
Photo © Les Films Hatari

■ ■ ■ souvent appel au maître pour les conflits. Et je trouvais leurs plaintes et leurs demandes très émouvantes. A un enfant qui en a tapé un autre, le directeur dit : « Tu sais parler ? Ben voilà il faut que tu parles... » C'est vraiment le combat de cette école, son cheval de bataille : s'expliquer, apprendre à parler ensemble en classe, apprendre à débattre, formuler sa pensée... C'est fondamental. L'enseignement est une lutte contre la soumission, une lutte pour la liberté et pour l'égalité.

A l'heure où les images sont omniprésentes, où même les enfants sont habitués aux téléphones portables ou aux selfies, n'est-ce pas plus compliqué de les filmer sans qu'ils posent ?

CS : Si, et c'est assez triste les selfies, les gens croient toujours qu'il faut qu'ils se vendent, c'est comme une autopromotion, c'est hyper triste. C'est vrai que je n'avais pas eu ce type de problème en 1993 quand j'avais tourné *Récréations*. Les gamins s'en foutaient. Là, ça a été un peu plus compliqué, mais seulement pendant trois ou quatre jours. Je leur ai expliqué que c'était un

film pour le cinéma qui devait raconter ce qui se passe réellement, qu'en posant comme pour les réseaux sociaux ils avaient l'air stupide, et que moi, ça m'embêtait de filmer des enfants qui avaient l'air idiot ! Au bout d'un moment, ils ont compris. Si vous leur expliquez ce que vous faites, les enfants s'adaptent. Ils ont un très fort talent d'adaptation. Les enseignants aussi étaient méfiants au départ, certains pensaient que j'étais l'équivalent de BFM TV... Ils ont constaté que ce n'était pas le cas et j'ai fini par faire partie de l'école avec mon ingénieur du son.

« Le documentaire, c'est un rapport direct entre le cinéma et le monde, entre l'équipe qui filme et les gens filmés. »

Si vous n'avez pas d'idée préconçue lorsque vous commencez à tourner, comment faites-vous pour obtenir des financements qui dépendent

souvent d'un script ?

CS : Tous mes films documentaires ont été tournés avant d'avoir des financements, tous sans exception. Sur ce film, nous avons eu une aide au développement (FAIA) du CNC, qui a été formidable, pour que je puisse vivre pendant les repérages. Mais, de fait, les aides supposent un projet écrit, or moi je n'écris pas le cinéma ! Le documentaire, c'est un rapport direct entre le cinéma et le monde, entre l'équipe qui filme et les gens filmés. Il faut quand même que les professionnels se rendent compte d'une chose, c'est que le cinéma documentaire est le plus libre qui soit et qu'écrire, c'est se fermer toutes sortes de portes. Il y a des gens qui travaillent leur projet de documentaire à l'écriture, je ne le discute pas, mais Frederick Wiseman, Raymond Depardon, Marie Dumora ou moi, c'est en filmant que nous découvrons quelque chose. Il y a quelques rares producteurs qui le savent et qui l'assument comme ceux de mon film, Kristina Larsen (Madison Films), qui était déjà avec moi sur *Notre corps*, et Michel Klein (Les Films Hatari). Ils ont accepté l'idée que j'allais tourner ce qu'on appelle des repérages ■ ■ ■



Dans *Apprendre*, Claire Simon filme le quotidien des élèves et des enseignants et livre un bel hommage à la puissance émancipatrice de l'enseignement et de l'école publique.
Photo © Les Films Hatari

■■■ filmés. Les producteurs prennent le risque financier de nous accompagner comme ils peuvent en attendant de trouver les financements. C'est tout à leur honneur. Ils ont le courage de nous faire confiance. Et ils savent que le film se révèle en tournant ces repérages et qu'en documentaire c'est le présent, la première fois qui compte.

Vous avez donc obtenu l'aide du CNC, via le FAIA, le fonds Images de la diversité et l'avance sur recettes. En 2023, dans son rapport appelant à réformer les aides au cinéma, la Cour des comptes vous avait pointée du doigt comme l'une des cinéastes les plus fréquemment soutenues par le CNC. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

CS : Alors je vais remettre les pendules à l'heure ! Sur les sept avances sur recettes recensées entre 2011 et 2021, quatre étaient des avances après réalisation donc une fois le risque pris et elles étaient destinées à des documentaires, donc peu élevées. Par ailleurs, mes films ne font certes pas des millions d'entrées mais leur économie fonctionne. Tout le monde est payé,

tout le monde récupère un peu d'argent et cela permet toujours de faire un autre film. J'espère d'ailleurs qu'avec ce que rapportera *Apprendre*, nous pourrions aider l'école Makarenko, au moins la Caisse des écoles. Pour l'instant, ce sont les mamans qui l'alimentent en vendant des gâteaux. Le manque de moyens est flagrant. L'année dernière, le petit Samuel, qui est autiste et que l'on voit dans le film, s'est échappé et a eu un accident parce qu'il n'y avait pas assez d'AESH, les accompagnants d'élèves en situation de handicap. D'un point de vue politique, c'est quand même un scandale que les professeurs soient si mal payés et que les écoles n'aient pas une plus grande assise financière.

Le devis agréé par le CNC d'*Apprendre* est d'un tout petit peu moins de 649 000 euros, ce qui est plutôt dans la moyenne haute pour un documentaire. Est-ce satisfaisant ?

CS : D'un point de vue de production, cela s'est passé comme dans un rêve. Ce qui est extrêmement important, c'est que nous avons eu le soutien de France 2 Cinéma en coproduction et

en prévente. Ce n'est que la deuxième fois, après mon précédent film, *Notre corps*, que j'obtiens l'aide de France Télévisions pour un documentaire. Pour moi, c'est vital parce que ces films n'ont pas toujours une grande audience en salles. Je regrette beaucoup que *Notre corps* ait fait peu d'entrées mais justement, c'est là que la télévision est importante parce que tout le monde va pouvoir le voir. Même chose pour *Apprendre*, c'est important que n'importe quelle personne devant sa télé, dans un village ou en pleine montagne, puisse voir une école avec énormément d'enfants d'immigrés qui ne sont pas du tout des « racailles de banlieue ».

« Il faut que la télévision revienne à plus d'audace. »

Pourquoi a-t-il été si difficile pour vous d'accéder auparavant au soutien de la télévision ?

CS : Je ne sais pas. J'ai le sentiment que les programmeurs ou ■■■

■■■ les décisionnaires espèrent que l'argent qu'il y a dans les gros films ou dans les films de fiction va les éclabousser et qu'ils en récupéreront des miettes. Alors que, par exemple, Thierry Garrel, qui a longtemps dirigé l'unité documentaire de La Sept et d'Arte avec beaucoup de succès, a toujours fait preuve d'audace. Si le documentaire en France a connu une nouvelle vague et même initié un renouveau en Espagne, en Italie ou aux Etats-Unis, c'est partiellement grâce à Thierry Garrel. Il disait toujours que la programmation, ce n'est pas compliqué : si vous donnez au spectateur ce qu'il attend, vous ne faites pas de bons chiffres, mais si vous donnez au spectateur une œuvre qui le sidère, ça marche ! Il a quand même programmé à 20h30 *Near Death* de Wiseman, qui dure 5h48 et montre la fin de vie à l'hôpital de Boston, et le film a cartonné ! Il faut que la télévision revienne à plus d'audace. Il y a parfois des gens audacieux, mais ils ne restent pas en poste...

Vous le disiez, votre précédent film, *Notre corps*, a fait un peu moins de 25 000 entrées en salles. Comment l'expliquez-vous ?

CS : Pour qu'un documentaire existe, il faut énormément travailler sur la sortie, la financer suffisamment. Peut-être que la sortie de *Notre corps* n'était pas suffisamment financée. Par ailleurs, il y a des exploitants très bons mais il y en a aussi qui freinent des quatre fers sur le documentaire. Il y a des idées reçues tellement bêtes ! Sur *Apprendre* par exemple, nous n'avons pas le soutien de l'Afcae sous prétexte qu'il n'y a pas de personnage principal ! Y a-t-il toujours des personnages principaux dans les films de Depardon ou de Wiseman ?

Il y avait aussi la durée du film, 2h48, qui peut faire peur aux spectateurs, pourtant ils vont voir *Le Comte de Monte-Cristo*, *Oppenheimer* ou *Barbie*... Mais comme notre société respecte surtout l'argent, un film qui coûte cher rassure les gens parce qu'ils se disent qu'il va être de meilleure qualité. C'est faux. Le documentaire souffre toujours de son image de parent pauvre où il suffirait de poser sa caméra pour faire un film.

« La Cinémathèque française est une honte. »

Récemment tout de même, des documentaires comme *Sur l'Adamant de Nicolas Philibert* ou *Toute la beauté et le sang versé de Laura Poitras* ont obtenu l'Ours d'or à Berlin et le Lion d'or à Venise. N'est-ce pas le signe d'une plus grande reconnaissance ?

CS : Oui, mais je suis très énervée contre certains festivals et en particulier le festival de Berlin qui n'avait pas pris *Notre corps* en compétition, ce film tourné dans le service de gynécologie de l'hôpital Tenon, parce que c'était soi-disant dégoûtant sur le tapis rouge de parler du sang des femmes ! Ça m'a mise hors de moi. C'est comme la Cinémathèque française à Paris qui ne fait quasiment aucune rétrospective de femmes cinéastes parce que, soi-disant, elles font des films qui ont des sujets sociologiques et que la cinéphilie, ce n'est pas cela ! Il y a dû avoir des rétrospectives de Nicole Garcia ou Patricia Mazuy, ou alors de cinéastes disparues comme Agnès Varda ou Chantal Akerman. C'est comme si, dans

les années 1970, il n'y avait eu que deux cinéastes femmes, Varda et Akerman. Mais c'est absolument faux. Il y en avait déjà plein, Yannick Bellon, Nadine Trintignant, etc. Mais elles ne rentrent pas dans le panthéon masculin... La Cinémathèque française est une honte, alors que les cinémathèques de Toulouse, Grenoble ou Nice sont formidables. A Paris, ils ont cinquante ans de retard.

Quels sont vos prochains projets ?

CS : Je suis en ce moment en train de monter un unitaire pour la télévision. *La Grande Librairie* m'a demandé un film autour d'Annie Ernaux. Comme il existe déjà le film de Michelle Porte, *Les Mots comme des pierres*, qui est magnifique et dans lequel intervient Annie Ernaux, j'ai eu l'idée d'aller dans des lycées et des universités où de jeunes gens étudient son œuvre. Annie Ernaux n'est donc pas dans le film, mais son œuvre y est, avec des lectures et des jeunes gens exceptionnels.

Et en cinéma ?

CS : J'ai déposé un projet de fiction à l'avance sur recettes, qui s'appelle *Je suis mon père*. C'est un film sur mon père et moi. Mon père était paraplégique et je veux raconter ce qu'est la vie d'un handicapé qui résiste. Parce que mon père n'était certes pas un champion du monde paralympique mais il était champion, comme beaucoup d'autres, de résistance, d'humour et de force. Pour l'instant, c'est en cours avec à la production Kristina Larsen. François Damiens a beaucoup aimé le film. On verra... ■

Propos recueillis
par Florence Leroy



Les articles de ce magazine sont protégés par le droit d'auteur

Avant d'en faire des copies dans le cadre de votre activité professionnelle, assurez-vous qu'un contrat d'autorisation a été signé avec le CFC

www.cfcopies.com



Bastien Gaucière (Fipadoc Pro) :

« En moyenne, 30 à 50 % des projets sélectionnés au Forum des coproductions voient le jour. »

Du 27 au 30 janvier, le Fipadoc Pro investit le Bellevue à Biarritz pour une nouvelle édition axée tout à la fois sur le régional et l'international. Après avoir battu un record de fréquentation en 2024, avec 2 400 accrédités, la manifestation renforce en 2025 ses fondamentaux, tout en continuant à investir des univers de création parallèles. Explications avec son responsable, Bastien Gaucière, qui, depuis 2021, s'attache à dynamiser le volet professionnel du festival du documentaire.



Bastien Gaucière a rejoint le Fipadoc en juin 2021 après avoir travaillé pour la Fémis et, auparavant, au Consulat général de France à Jérusalem comme chargé de coopération audiovisuelle.
Photo © Copro

Satellifacts Magazine : Le Fipadoc Pro 2025 annonce-t-il des nouveautés ?

Bastien Gaucière : Après une année 2024 qui a battu un record de fréquentation, avec 2 400 accrédités, nous renforçons en 2025 notre ouverture sur l'international, notamment avec le Forum des coproductions. Nous présentons le même nombre de projets, mais nous mettons l'accent sur la présence des décisionnaires, diffuseurs et vendeurs internationaux. Pour le rendre plus visible et plus accessible, nous

avons aussi décidé de le changer de lieu et de le transférer de l'auditorium vers la Rotonde. Nous allons proposer sur deux matinées quatre sessions de pitches distinctes, durant lesquelles seront présentés 24 projets au total, dont huit français et quatre issus des Balkans, en adéquation avec le focus 2025 consacré aux pays de cette zone.

Justement, comment la présence des Balkans va-t-elle se concrétiser sur le volet professionnel ?

BG : Nous allons accueillir une véritable

délégation issue de Serbie, Croatie, Slovaquie, Kosovo, Monténégro, Macédoine du Nord, Albanie, Bosnie-Herzégovine, auxquels on a ajouté la Grèce. Nous avons fait le choix de ne pas inclure la Bulgarie. Cette décision est motivée par le fait que nous souhaitons, dans un futur proche, faire un focus sur les pays de la mer Noire. Une cinquantaine de représentants de ces pays, auteurs, réalisateurs, producteurs, vendeurs, diffuseurs, responsables de fonds et de festivals, sont attendus. Et leur présence sera visible sur ■ ■ ■

■ ■ ■ divers événements, au travers de sessions dédiées à la coproduction, de séances de pitches, d'activités de match-making, etc. Une séance sera également dédiée à la présentation des centres nationaux du film et des nombreux festivals des Balkans, qui sont très dynamiques. Une des trois sessions de nos ateliers « Producers Meet Producers » sera consacrée à une rencontre de coproduction entre six producteurs

français et six producteurs des Balkans. Et enfin, une masterclass sur la création documentaire des Balkans sera organisée à la suite de la projection du film serbe *A la porte de la maison qui viendra frapper* (*At the Door of the House Who Will Come Knocking*).

« Pour le moment, nous nous concentrons sur l'Europe, pour maximiser les échanges avec ces pays limitrophes et pour pérenniser le soutien d'Europe Créative. »

espagnol, de l'Occitanie, et jusqu'aux Pays de la Loire. C'est important pour nous d'avoir un ancrage régional fort, tout en accueillant des associations régionales de toute la France. Par ailleurs, nous avons renforcé la présence internationale. Au fil des années et des focus consacrés à des pays européens, nous fidélisons les professionnels de ces zones. Pour le moment, nous nous concentrons sur l'Europe, pour maximiser les échanges avec ces pays limitrophes et pour pérenniser le soutien d'Europe Créative. Ainsi, après l'Allemagne, la Suède, les pays baltes, l'Italie et les Balkans cette année, nous projetons de faire un focus sur l'Espagne et le Portugal en 2026.

Les principaux événements du Fipadoc Pro

Lundi 27 janvier

- Dialogue Arcom/Ademe
- Table ronde Impact
- Conférence du CNC

Mardi 28 janvier

- Pichs Premiers films en région et European First Films
- Atelier participatif séries documentaires (CNC, Scam, Fémis)
- Conférence Histoire TV-Ushuaïa TV
- Pichs Doc à la page !
- Producers Meet Producers
- Table ronde nouvelles technologies
- Conférence Arte

Mercredi 29 janvier

- Pichs internationaux
- Conférence Public Sénat
- Pichs Story Lab
- Table ronde sur l'avenir du documentaire en salles
- Conférence SPI/Uspa/Scam
- Conférence France Télévisions

Jeudi 30 janvier

- Les rencontres sociales du documentaire
- Conférence M6
- Présentation Audiens sur les tendances de l'emploi dans le documentaire
- Panorama sur les Balkans
- Atelier juridique Raconter le réel

Vous renforcez également votre action auprès des jeunes talents. Comment ?

BG : Mettre les jeunes talents et la création émergente à l'honneur est un axe majeur pour nous. Notre ambition est d'accompagner les jeunes professionnels au niveau régional comme au niveau européen. Ainsi, nous organisons des pitches « Premiers films en région » qui permettent à six jeunes créateurs de Nouvelle-Aquitaine de présenter leur projet de premier documentaire aux chaînes et producteurs régionaux. Egalement, dans le cadre de notre action « Doc Around Europe Generation », six projets de jeunes talents venus de toute l'Europe seront présentés au public professionnel. Par ailleurs, nous organisons des ateliers (« Meet the Experts ») qui ont vocation à mieux faire connaître les métiers du documentaire aux jeunes, ainsi qu'une séance autour du parcours de jeunes producteurs, un atelier sur les contraintes juridiques du genre, ou encore un atelier de la Scam autour des premières expériences de films, faisant dialoguer des jeunes réalisateurs avec des producteurs chevronnés.

Vous avez annoncé une fréquentation record en 2024. Quels ont été les leviers de croissance ?

BG : En 2024, et outre les auteurs, qui sont venus nombreux – ils étaient environ 400 –, un des leviers de croissance a été la dimension régionale avec la présence renforcée des professionnels de la Nouvelle-Aquitaine, du Pays basque

Depuis trois ans qu'il existe, quel bilan faites-vous du Forum des coproductions ?

BG : Cette année, nous avons réceptionné 245 projets pour en retenir 24, comme tous les ans. En moyenne, 30 à 50 % des projets sélectionnés voient le jour, ce qui est une bonne moyenne. Parmi eux, *H2 - Laboratoire de l'occupation*, film israélien pitché en 2021, a été présenté au Fipadoc en 2023. Je peux également mentionner des films comme *Malcom X*, *Justice By Any Means* d'Amine Mestari (produit par Fabienne Servan-Schreiber), *Podium* de Rachel Leah Jones (produit par Philippe Bellaïche) ou encore *Brothers in the Hunt* de Ieva Ozolina (produit par Madara Melberga). Cette année, je ne doute pas que le projet d'Anne Poiret sur les milices en Irak (*Irak, Land of Factions*) trouve un diffuseur.

« En 2024, sur les 10 ouvrages pitchés, 4 ont donné lieu à une levée d'option ou un achat de droits. »

Depuis quelques années, le Fipadoc Pro s'ouvre également à des univers de création parallèles comme le livre et la musique. Que cela vous apporte-t-il ?

BG : Notre objectif est d'ouvrir des passerelles entre différents univers. Sur la musique, grâce à un partenariat ■ ■ ■

■■■ avec le CNM (Centre national de la musique) et en écho à notre compétition Documentaire musical, très apprécié du public biarrot, nous mettons à l'honneur les éditeurs de musique, en leur consacrant une table ronde. Nous organisons également dans la foulée des rencontres entre compositeurs de musique et producteurs. Sur le livre, la journée « Doc à la page ! » connaît un succès grandissant. Nous avons reçu 85 ouvrages cette année. Nous en avons sélectionné 12 qui seront pitchés par les éditeurs devant les producteurs. Grâce au soutien de la Scelf [Société civile des éditeurs de langue française, ndlr], nous faisons un travail de suivi. Ainsi, en 2024, sur les 10 ouvrages pitchés, quatre ont donné lieu à une levée d'option ou un achat de droits. Les années précédentes, ont été adaptés des livres comme *Les Raisins de la misère* de Ixchel Delaporte & Olivier Toscer, pitché en 2020, et dont le film a été présenté au Fipadoc 2022, *On l'appelait Maïco* de Yseult Williams (Grasset), adapté par Little Big Stories, ou encore *L'Odysée de la coquille Saint-Jacques* de Laurence Monroe. Cette année, deux éditrices espagnoles viennent pitcher des ouvrages espagnols. Cela nous permet de préparer le focus Espagne de l'an prochain.

« Nous avons été désarçonnés par la décision prise par Canal+ de ne pas venir au Fipadoc. En agissant ainsi, le message envoyé à la profession ne me semble pas être le bon. »

Le Fipadoc Pro développe également un volet social important. Répondez-vous en cela à une demande spécifique du secteur ?

BG : Avant le Covid, les organisations sociales, comme l'Afdas, Audiens, Thalie Santé, étaient présentes au Fipadoc, mais de manière éclatée. Et puis, il y a trois ans, à la sortie du Covid, nous avons initié les rencontres sociales du documentaire qui ont bien fonctionné. Depuis, nous mobilisons ces acteurs autour de thématiques. L'année dernière,

c'était la santé mentale au travail, cette année, c'est le handicap. Par ailleurs, Audiens rendra compte de son étude sur l'emploi dans le documentaire et Thalie Santé fera un atelier sur l'équilibre de vie professionnelle/personnelle. Enfin, nous organisons avec le regroupement de professionnels issus de la diversité BIPOC (Black, Indigenous and People of Color) une table ronde en anglais sur les rapports de force dans les coproductions internationales.

En 2025, tous les grands groupes audiovisuels (France Télévisions, Arte, M6, TF1) sont présents, excepté Canal+, qui vous a avancé des raisons budgétaires pour motiver son absence. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

BG : Nous avons été désarçonnés par la décision de la chaîne de ne pas venir au Fipadoc. C'est d'autant plus incompréhensible que c'est un partenaire que nous avons fait revenir et qui avait pris une importance croissante. En 2024, la chaîne avait même bénéficié d'une place particulière avec une conférence, une avant-première et un cocktail, ce qui était inédit pour Canal+. Son absence est d'autant plus dommageable qu'elle est totale. En agissant ainsi, le message envoyé à la profession et au secteur ne me semble pas être le bon.

Quelles sont les attentes du secteur aujourd'hui ? Et comment y répondez-vous ?

BG : Nous nous déplaçons beaucoup tout au long de l'année, en France et à l'international, dans les festivals et sur les événements, afin de sentir les tendances et les enjeux du secteur. Ainsi, nous avons le sentiment que, plus que jamais, les professionnels ont besoin de se rassembler, de se retrouver. Sur le Fipadoc Pro, nous prenons un soin particulier à privilégier et multiplier les temps de rencontre, à formaliser les temps de discussion après les pitches et donner la possibilité à chacun de solliciter des rendez-vous en tête-à-tête. En 2025, nous ne faisons plus de retransmission live. Nous allons juste faire des captations audio que nous transformerons en podcast pour le public international. Nous voulons faire du Fipadoc Pro un endroit où l'on vient se nourrir en



Pour cette 7^e édition du Fipadoc, qui se déroule du 24 janvier au 1^{er} février, près de 180 œuvres documentaires seront projetées à Biarritz et dans les villes environnantes.

termes de perspectives, de regards et de réflexions sur nos métiers.

Le Bellevue est-il toujours le lieu idéal pour le Fipadoc Pro ?

BG : Nous avons bien investi le lieu, au rez-de-chaussée comme au premier étage où nous organisons ateliers et échanges directs en petits comités. Nous sommes heureux que la fréquentation augmente. Pour autant, nous devons être attentifs à la croissance de la manifestation et au surbooking de certaines sessions, comme les line-ups de France Télévisions et d'Arte. Nous n'avons pas envie de lieux éclatés. Nous aimons l'idée d'une ruche, d'un lieu unique où tout se passe et vers où tout le monde converge. Cela permet une forme de proximité, importante pour ce que nous voulons créer.

Quelles sont vos attentes de fréquentation pour 2025 ?

BG : La tendance par rapport à la même période l'an dernier est plutôt à la hausse. De fait, nous attendons 2 400 à 2 500 accrédités. ■

Propos recueillis
par Carole Villevet

Guillaume Sorne (Association de représentation des Sofica) :

« Un film français sur quatre ne pourrait pas se faire sans l'apport des Sofica. »

En 2023, les Sofica ont investi le montant record de 65,5 millions d'euros dans 195 œuvres cinématographiques et audiovisuelles, selon le bilan que vient de publier l'Association de représentation des Sofica. Cela fait quarante ans cette année que ces sociétés d'investissement collectent des fonds auprès des particuliers – contre une réduction d'impôt – pour les investir dans le cinéma et l'audiovisuel. Le délégué général de l'ARS, Guillaume Sorne, nous détaille le bilan 2023-2024 et les menaces qui pèsent sur l'avenir du dispositif.

Satellifacts Magazine : Votre bilan chiffre les investissements des Sofica dans le cinéma et l'audiovisuel à 65,5 millions d'euros en 2023. Comment s'explique ce niveau record ?

Guillaume Sorne : C'est effectivement un montant record. Il faut rappeler qu'en 2021 l'enveloppe de collecte autorisée pour les Sofica est passée de 63 M€ à 73,07 M€. Elles ont donc pu collecter davantage que les années précédentes, jusqu'au montant historique de 73,07 M€ en 2023, soit une collecte pleine. Et c'est de nouveau le cas pour la collecte 2024. Dans la mesure où les Sofica sont tenues d'investir au moins 90 % de leur investissement dans le cinéma et l'audiovisuel français, les investissements des 13 Sofica agréées en 2023 ont mécaniquement atteint ce niveau record de 65,5 M€.

« Un montant historique de 6,3 M€ a été investi en 2023 auprès des distributeurs. »

Dans ces investissements, la part de l'audiovisuel augmente encore. Comment cela s'explique-t-il ?

GS : D'abord, il y a eu la volonté des pouvoirs publics de soutenir le développement des séries, secteur essentiel aujourd'hui dans la consommation audiovisuelle. En 2017, lorsque la réduction d'impôt offerte aux souscripteurs est passée de 36 à 48 %, l'une des



Guillaume Sorne est le délégué général de l'ARS (Association de représentation des Sofica) présidée par Serge Hayat et qui regroupe toutes les Sociétés pour le Financement du Cinéma et de l'Audiovisuel. Photo © ARS

conditions était que les Sofica y investissent une partie de leur enveloppe. Elles ont suivi parce que les séries sont un secteur porteur qui correspond au développement du marché et à la demande du public. La part de l'audiovisuel dans nos investissements a ainsi augmenté de 25 % en deux ans, jusqu'à

atteindre le montant de 16,3 M€ en 2023, soit 25 % de l'enveloppe totale. Cela dit, les Sofica ont toujours vocation à investir majoritairement dans le cinéma en salles. Il y a toujours une primauté à la production et à la distribution cinématographique.

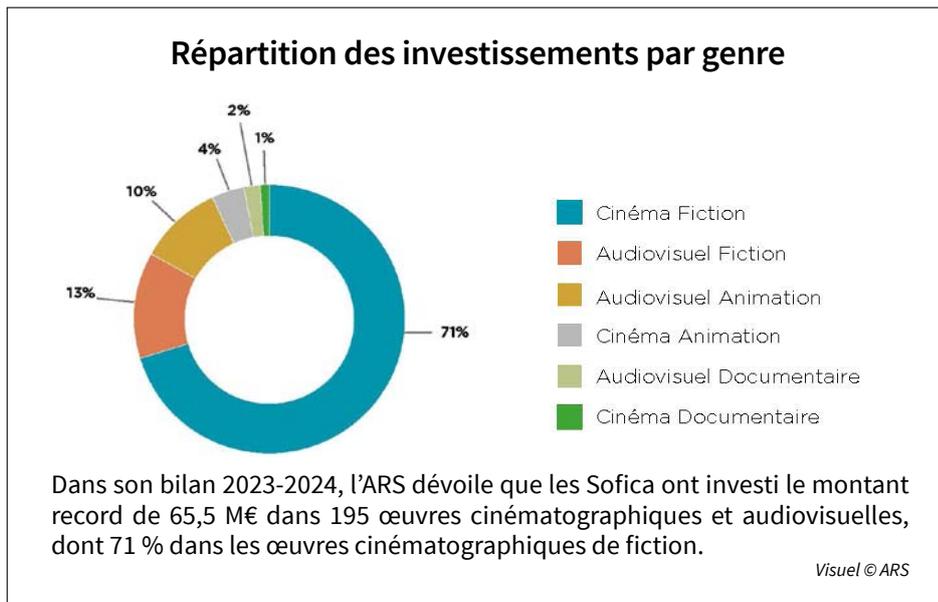


Dans la part consacrée au cinéma justement, les investissements dans la distribution augmentent. Est-ce la confirmation que la décision, prise en 2021, de soutenir les distributeurs en faisant appel aux Sofica était valide ?

GS : Cette montée en puissance est progressive. Initialement, les distributeurs indépendants, très fragilisés au sortir du Covid, souhaitaient un crédit d'impôt. Cette mesure ne leur a pas été accordée. En revanche, le CNC a proposé que les Sofica puissent investir dans leurs projets, ce qui n'était pas du tout le cas auparavant. Depuis leur création en 1985, sauf à de très rares exceptions, les Sofica n'intervenaient que dans la production. La condition, évidemment, était que les Sofica disposent d'une enveloppe supplémentaire pour ne pas ponctionner celle des producteurs. C'est pourquoi l'enveloppe a augmenté de 10 M€ en 2021. Ensuite, la mise en place a été progressive parce qu'il fallait créer ces nouveaux contrats, prendre contact, expliquer le mécanisme aux distributeurs qui n'avaient pas l'habitude de fonctionner avec nous. D'année en année, ils ont été de plus en plus convaincus et en 2023, 34 contrats d'association à la distribution ont été conclus contre 26 en 2022. Un montant historique de 6,3 M€ a été investi en 2023 auprès des distributeurs et celui-ci est encore appelé à augmenter en 2024-2025.

Que ce soit en contrat d'association à la production ou à la distribution, les Sofica ont investi dans 147 films de cinéma en 2023. Pour quel montant en moyenne ?

GS : Il est important de souligner que cela représente près de la moitié des films agréés par le CNC, car tout le monde n'en a pas forcément conscience. Les Sofica investissent sur un montant assez faible du devis, 260 000 € en moyenne par film, mais c'est souvent ce gap de financement qui permet de lancer la production et surtout qui permet d'investir sur un large panel d'œuvres. Nous arrivons vraiment en fin de financement lorsque les producteurs sont allés voir les distributeurs, les chaînes de télévision, etc., et qu'à la fin, ils constatent un manque à combler. Sur les 49 % des films agréés



par le CNC que nous finançons, nous estimons qu'un sur deux ne pourrait pas du tout se faire sans nous, donc qu'un film français sur quatre ne pourrait pas se faire sans l'apport des Sofica. Ce sont souvent des films fragiles économiquement, ce qui est d'ailleurs tout l'objet des Sofica.

« Nous finançons 71 % des films dont le devis est compris entre 2 et 10 M€. »

Les Sofica fêtent cette année leurs 40 ans d'existence. Ce soutien à la création indépendante était-il l'objectif dès le début ?

GS : Les Sofica sont nées, en effet, au moment des grandes lois sur l'exception culturelle sous le premier septennat Mitterrand, pour défendre la production française à une époque où l'arrivée des blockbusters américains faisait craindre une fragilisation du secteur. Cela passait par la défense de tout le maillage des producteurs indépendants par le biais de ces investissements. Aujourd'hui, nous continuons de financer quasiment exclusivement des indépendants. En fait, nous finançons 71 % des films dont le devis est compris entre 2 et 10 M€. Si l'on exclut les films à tout petit budget et les blockbusters à gros budget, les Sofica investissent dans la

grande majorité des films. Les gros projets, comme *Le Comte de Monte-Cristo*, n'ont pas besoin de nous, ce qui ne nous empêche pas de participer à de grands succès publics, comme celui d'*Un p'tit truc en plus* en 2024. C'est un exemple formidable parce que c'est à la fois une production indépendante et un premier film, or les Sofica ont aussi vocation à défendre les jeunes réalisateurs.

« Le fait, pour un particulier, de pouvoir financer personnellement une Palme d'or est assez exceptionnel. »

Comment expliquez-vous le succès des Sofica auprès des souscripteurs, dans la mesure où la rentabilité n'est pas énorme puisqu'elle est évaluée à 2 % par an en moyenne par l'Inspection générale des finances ?

GS : Il y a plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est un placement de « bon père de famille » dans le sens où il est fiable, avec un rendement globalement assuré dans la durée. Et puis c'est un placement qui s'adresse aussi à des fans de cinéma. Le fait, pour un particulier, de pouvoir financer personnellement une Palme d'or est assez exceptionnel. Un certain nombre de souscripteurs peuvent aujourd'hui s'en prévaloir puisque les Sofica ont financé ■■■

■ ■ ■ deux Palmes d'or dans les trois dernières années, *Titane* et *Anatomie d'une chute*. La dimension cinéophile est au cœur du dispositif. Il y a un cliché tenace qui veut que les Sofica soient un produit de riches. En réalité, ce n'est pas vraiment le cas. C'est un produit de classes moyennes/classes moyennes supérieures qui souhaitent investir dans le cinéma. L'investissement minimum est en général de 5 000 euros, la moyenne est de 8 000 euros.

« En réalité, nous sommes une goutte d'eau dans les dispositifs fiscaux. »

Qu'est-ce qui a le plus changé en quarante ans dans le dispositif ?

GS : Ce qui est intéressant avec les Sofica, c'est que c'est un dispositif à la fois stable dans le principe et très souple dans le fonctionnement. Dans la mesure où une charte définissant nos engagements est signée chaque année avec le CNC, les objectifs varient en permanence. Il faut voir les Sofica comme une sorte de grand tuyau qui permet de drainer de l'argent privé vers le cinéma français, mais dont la forme peut varier. Et cette variation, c'est la puissance publique qui la maîtrise. Actuellement, nous finançons le cinéma français indépendant, la diversité et le renouvellement, mais si demain les objectifs de politique publique devaient évoluer, les Sofica s'adaptent, comme cela a été le cas lorsqu'il a fallu soutenir les séries, l'exportation ou la distribution. C'est un dispositif très malléable.

« Le dispositif est très fragile puisqu'il tient à un amendement, nous avons donc besoin que le secteur soit uni derrière nous. »

Comment s'explique la méfiance d'une partie de décideurs politiques qui a déjà mis en danger le dispositif, notamment lors du renouvellement triennal en 2023 lorsqu'il n'a été



Le numéro un du box-office français en 2024, *Un p'tit truc en plus*, que le réalisateur Artus a eu du mal à financer, a bénéficié de l'apport de trois Sofica : Cinécap 7, Entourage Sofica 2 et Cinéaxe 5. Photo © 2024 Cine Nomine

maintenu qu'in extremis lors du vote des sénateurs ?

GS : Le renouvellement triennal est en soi une bonne chose dans le sens où il permet de faire un bilan. Mais en réalité, nous sommes une goutte d'eau dans les dispositifs fiscaux. Nous coûtions environ 35 M€ à la puissance publique et ce montant permet de déclencher toute une série d'investissements dans le secteur. La vertu du dispositif n'est pas forcément perçue par les décideurs publics qui s'arc-boutent parfois sur des considérations strictement budgétaires et à courte vue. Le taux de 48 % de réduction fiscale paraît extravagant par rapport à la moyenne de 30 % des dispositifs fiscaux mais en réalité, c'est lui qui permet la rentabilité du dispositif. Le plafond de défiscalisation à 18 000 € paraît haut car il est à 10 000 € dans le droit commun, mais les particuliers vont d'abord défiscaliser ce qui est le plus proche d'eux, à savoir leur aide à domicile par exemple, et ne se tourner qu'ensuite vers des Sofica pour une moyenne de 8000 €. Il y a aussi tout un tas de fantasmes sur les privilégiés du cinéma, alors qu'avec une approche plus fine, on démontre facilement que le dispositif est viable et rentable économiquement pour les particuliers mais aussi pour l'Etat, parce qu'il y a un effet de levier. Pour un euro investi par la puissance publique en réduction fiscale, il y a mécaniquement un deuxième euro d'argent privé investi dans le cinéma et l'audiovisuel. De plus, les films financés grâce à nous déclenchent des investissements qui eux-mêmes généreront des recettes et des impôts,

donc des rentrées d'argent. Ce dispositif ne coûte pas cher à l'Etat, il lui rapporte de l'argent, sans compter l'incidence et le rayonnement culturel de la France.

Dans une période d'économies budgétaires, êtes-vous inquiet pour ce dispositif ?

GS : Oui, et même plus qu'avant. En décembre, lors des discussions très agitées sur le budget, le dispositif a été remis en cause alors même que nous ne sommes pas en période de renouvellement puisque le prochain sera en 2026 pour 2027. Mais un député a proposé de le raboter en suivant les indications du rapport Karoutchi qui, de l'avis unanime de la profession, a été bâclé et est truffé d'erreurs. Le dispositif a même été remis en question à l'Assemblée par le rapporteur général. Le dispositif est toujours très fragile puisqu'il tient à un amendement, nous avons donc besoin que le secteur soit uni derrière nous, c'est la meilleure manière de nous défendre lorsqu'il y a danger, comme en ce moment. Il suffit d'un amendement pour qu'il disparaisse et avec lui les 73,07 M€ d'investissements et au moins un film sur quatre. Le secteur est encore parfois un peu réticent à ce modèle d'investissement hybride, avec des fonds privés fléchés par les politiques publiques. Mais dans cette période un peu troublée pour les défis à venir, il faut se souvenir que dans l'ensemble, le dispositif est largement bénéfique à l'ensemble du secteur. ■

Propos recueillis par Florence Leroy

06.02.2025
07.02.2025
PARC FLORAL DE PARIS

CNC.FR



 **PARIS
IMAGES**

**LES CONFÉRENCES
DU CNC**

Dana Productions (Dana Hastier) :

Une approche « haute couture » pour des œuvres destinées au plus grand nombre

A la veille du Fipadoc et alors que sont attendues les diffusions des premiers documentaires ou fictions documentaires de Dana Productions (Mediawan), sa fondatrice Dana Hastier s'exprime pour la première fois sur ses choix, parmi lesquels la collection d'ampleur « Crimes contre l'humanité », à venir sur France 3. L'ex-dirigeante de l'audiovisuel public annonce aussi certains de ses nouveaux projets, comme le prochain film d'Isabelle Clarke et Daniel Costelle *Images oubliées : La Nouvelle-Calédonie*.

L'année 2025 sera celle des premières diffusions pour Dana Productions, société spécialisée dans le documentaire créée par Dana Hastier en octobre 2022 au sein du groupe Mediawan, avec, à venir en prime time sur France 3, la collection événement « Crimes contre l'humanité » d'une durée totale de 8 heures. Le premier volet, *Le Procès de Klaus Barbie* (3h), écrit et réalisé par Gabriel Le Bomin, sera projeté en avant-première le 6 février, au Mémorial de la Shoah à Paris. Les deux autres films sont *Le Procès de Paul Touvier* (2h) réalisé par Antoine de Meaux, coauteur avec Gabriel Le Bomin et Valérie Ranson-Enguiale, ainsi que *Le Procès de Maurice Papon* (3h), coécrit par Valérie Ranson-Enguiale et Gabriel Le Bomin, qui le réalise.

Avec la collection événement "Crimes contre l'humanité" : « Je pense qu'on a fait là la somme sur le sujet. »

Cette trilogie, en coproduction avec l'INA et le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, « revient sur une décennie, entre 1987 et 1997, durant laquelle la France a affronté son passé et s'est emparée de sa responsabilité pendant la Deuxième Guerre mondiale », observe sa productrice Dana Hastier.

Les films s'appuient sur des images d'archives, des entretiens avec des historiens, des magistrats et les protagonistes majeurs pour chacun ■ ■ ■



Dana Hastier a créé Dana Productions en 2022, après son départ de Radio France où elle était directrice des antennes et de la stratégie éditoriale. Auparavant, elle a dirigé France 3, l'unité Culture d'Arte, les documentaires de France 2 et ceux de France 3. Passée par la CNCL et le CNC, elle a aussi été productrice à ses débuts. Retrouvez sa biographie Satellifacts complète en ligne. Photo © Nasser Paris/MPP



Le Procès de Klaus Barbie, 1^{er} volet de la collection documentaire « Crimes contre l'humanité », est à venir sur France 3. Traqué par Beate et Serge Klarsfeld et extradé de Bolivie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon défendu par Jacques Vergès a été jugé à partir du 11 mai 1987 et condamné le 4 juillet de la même année à la réclusion à perpétuité. Il meurt en 1991, marquant une étape clé contre l'impunité des criminels nazis.

■■■ des procès, comme la famille Klarsfeld. Ils retracent ainsi le rôle de trois hommes, qui, à différents niveaux, ont contribué à la mise en place et à la réalisation d'une politique d'arrestation, de torture et de déportation de juifs et de résistants entre 1940 et 1944 : le nazi tortionnaire avec Barbie, le milicien avec Touvier et le haut fonctionnaire avec Papon. Avec cette collection, « je pense qu'on a fait là la somme sur le sujet », estime la productrice qui souligne le « beau moment d'histoire » que représente cette décennie où la justice française s'est distinguée par « sa tenue et son exigence ».

Repères

Création : octobre 2022
Fondatrice : Dana Hastier
Siège : Paris 7^e
Effectif permanent : 1
Chiffre d'affaires en 2023 : NC

En créant sa société, Dana Hastier a renoué avec une activité exercée à ses débuts, en dirigeant GMT Productions puis en intégrant Elma Productions, filiale d'Ellipse Programme (groupe Canal+), après être passée par la CNCL (l'ancêtre du CSA, devenu l'Arcom), et le CNC notamment. Ayant rejoint l'INA en 1999, elle poursuivra sa carrière à Arte, à France Télévisions, où elle a entre autres dirigé les documentaires de France 2 et de France 3, puis la chaîne elle-même et, enfin, à Radio France, comme directrice des antennes et de la stratégie éditoriale de 2019 à 2022.

« Après la direction de France 3 et de Radio France, j'avais très envie, pour les dernières années de ma vie professionnelle, d'être moins éloignée de l'opérationnel », explique la productrice pour qui Dana Productions est à la fois une « synthèse » de son parcours et un retour à ses « intérêts intellectuels ». « J'ai un goût pour cette forme documentaire, très souple et très ouverte, avec laquelle on peut mélanger de la fiction, de l'animation, ce qui permet d'offrir au

grand public de la connaissance et un moment de réflexion », développe Dana Hastier.

Dana Productions a été initiée avec la volonté de se « concentrer sur quelques films » et de « retrouver le plaisir à travailler avec les auteurs et réalisateurs », dont « certains qu'on a fait grandir [en tant que diffuseur] », expose sa dirigeante. Cette collaboration « est pour moi fondamentale », souligne-t-elle. L'histoire, sujet de prédilection de la productrice, est au cœur des premiers projets lancés. La culture constitue l'autre axe éditorial principal, avec un peu de société, dans des formats divers : unitaire, série, minisérie et collection.

Parmi les diffusions attendues prochainement figure la fiction documentaire de prime time *De Gaulle, le commencement*, livrée à France 2 où elle sera proposée avant Toute l'Histoire (groupe Mediawan), en 2^e fenêtre. Le film en deux parties revient sur les années de jeunesse du jeune militaire (interprété par Elliott Margueron) durant la ■■■

■■■ guerre 1914-18, une période méconnue et pourtant fondatrice dans la vie du général. Il relate son quotidien : les combats, les tentatives d'évasion, les échanges épistolaires réguliers avec sa mère, ses condisciples, ses soldats, ses geôliers et sa solitude.

Le film est réalisé par Frédéric Brunquell, qui se frotte pour la première fois à la fiction, majoritaire en dehors des « 15 minutes d'images d'archives en tout », précise Dana Hastier. Celui-ci cosigne le scénario avec le comédien Emmanuel Salinger. « Son expérience [en tant que scénariste] dans la série *Un village français*, qui

reste pour moi la référence en matière de fiction historique, m'intéressait beaucoup », relève la productrice. *De Gaulle, le commencement* n'en demeure pas moins « **totale**ment adossé à la réalité », souligne-t-elle aussi.

Par ailleurs, la minisérie documentaire en trois volets pour Planète+ et Canal+ Docs, *Truands, sous l'Occupation*, est en montage, dans la perspective d'une diffusion pour le 80^e anniversaire de l'Armistice de 1945, le 8 mai prochain. Elle est également réalisée par Gabriel Le Bomin, coauteur avec Xavier Mauduit, en outre conseiller historique. C'est en écoutant ce dernier sur France

Culture que Dana Hastier a eu, là encore, l'idée de ce projet qui explore, à travers le parcours sanglant de trois grands truands, Henri Chamberlin dit « Henri Lafont », Francis André dit « Gueule tordue » et Pierre Loutrel dit « Pierrot le Fou », la période de l'Occupation allemande dont ils seront les grands profiteurs.

La série comporte aussi des séquences de fiction, « entre 15 et 20 minutes par film de 52 minutes », en parallèle d'archives ainsi que des entretiens avec des grands historiens, comme par exemple Tal Bruttman et Bénédicte Vergez-Chaignon. ■ ■ ■

Fiche infos

A venir

De Gaulle, le commencement (2 x 52'), fiction documentaire coécrite par Emmanuel Salinger et Frédéric Brunquell, qui la réalise pour France 2 et Toute l'Histoire. Avec Eliott Margueron, Nathalie Boutefeu et Serge Bagdassarian. Charles de Gaulle, 24 ans au début de la Première Guerre mondiale, appartient à une génération qui a vécu sa jeunesse dans les tranchées. Blessé, puis capturé par les Allemands, en 1916, il tente à cinq reprises de s'échapper. En 1918, il est libéré mais porte en lui le sentiment d'être passé à côté de la gloire et de la victoire.

« **Crimes contre l'humanité** » (8h), collection composée de trois volets (France 3). **Le Procès de Klaus Barbie** (3h) de Gabriel Le Bomin revient sur le jugement, en 1987, du premier officier nazi jugé en France pour crime contre l'humanité. **Le Procès de Paul Touvier** (2h), écrit par Gabriel Le Bomin, Valérie Ranson-Enguiale et Antoine de Meaux, qui le réalise, retrace le procès, en 1994, du premier Français reconnu coupable de complicité de crimes contre l'humanité. **Le Procès Papon** (3h), réalisé par Gabriel Le Bomin, coauteur avec Valérie Ranson-Enguiale, relate le procès de l'homme politique qui s'est déroulé entre 1997 et 1998.

Truands, sous l'Occupation (3 x 52') réalisé par Gabriel Le Bomin, coauteur avec Xavier Mauduit (Planète+ et Canal+ Docs). Avant-guerre, Henri Chamberlin, Francis André et Pierre Loutrel étaient des petites frappes ultra-violentes, des racketteurs, des braqueurs ou des proxénètes. Agissant sous la protection des nazis et instrumentalisés par eux pour accomplir les basses besognes, ils deviendront les rois de Paris ou de Lyon, des « intouchables » et des « parrains », profitant de

l'effondrement du pays pour faire régner la terreur, accumuler les richesses et piller sans vergogne.

En montage

Oh My Ghost ! Confidences horribles des fantômes d'Asie (6 x 9'), d'Yves Montmayeur (Arte). Les mégapoles d'Asie du Sud-Est, dominées par des créatures surnaturelles de légendes anciennes, sont au cœur de cette websérie documentaire qui explore ce bestiaire fantastique de l'au-delà, à travers six fantômes emblématiques.

Enfers et Damnations, les malédictions du cinéma asiatique (52') de Yves Montmayeur (Explore). Ce cinéma de fantômes vengeurs forme un courant gothique qui emprunte au mouvement anglo-saxon et à la mythologie régionale. Ses films révèlent la crise identitaire et les traumatismes du nouveau monde sur une population urbaine en mal de repères.

En développement

Evian, les négociateurs (2 x 52'), coécrit par Jacques Fieschi et Malek Bensmaïl qui réalise. Le docufiction suit six personnages qui négocient les accords d'Evian, dans un contexte de grande tension : trois côté français et trois côté algérien, aux intérêts parfois contradictoires mais in fine historiquement les mêmes.

Images oubliées : La Nouvelle-Calédonie (52') d'Isabelle Clarke et Daniel Costelle, avec le concours d'Antoine Letenneur et Joakim Arlaud. Le documentaire unitaire retrace l'histoire de l'île du Pacifique devenue française à la moitié du XIX^e siècle.

■ ■ ■ Elle comprend une « quatrième dimension » avec de l'animation, fabriquée en collaboration avec le studio d'effets visuels et de création graphique Klampt, afin de « compléter ce qu'on n'a pas pu faire en fiction » étant dans « des moyens contraints », ajoute Dana Hastier.

Dans un registre différent, la société accompagne *Oh My Ghost ! Confidences horribles des fantômes d'Asie*, une websérie documentaire d'Yves Montmayeur, grand spécialiste du cinéma asiatique, pour Arte, et dont le montage débute. Initiée à l'occasion d'une exposition immersive du Grand Palais, elle raconte la place exceptionnelle qu'occupe l'histoire des fantômes dans la pop culture en Asie, aujourd'hui. Avec le même réalisateur, est également prévu un 52 minutes, *Enfers et Damnations, les malédictions du cinéma asiatique*, recentré sur ce cinéma convoquant cette thématique des fantômes. L'unitaire est, lui, destiné à Explore, le service SVOD du groupe Mediawan dédié au documentaire.

« Je suis restée un peu dans une problématique de diffuseur. »

Parmi les développements en cours, la productrice cite *Evian, les négociateurs* (2 x 52') et *Images oubliées : La Nouvelle-Calédonie* (52'). Le premier, un docufiction coécrit par Jacques Fieschi et Malek Bensmaïl, qui le réalisera, s'intéresse aux négociations qui ont conduit à la signature des accords d'Evian en mars 1962, mettant fin à la guerre entre la France et l'Algérie et ouvrant la voie à l'indépendance de cette dernière. Le récit se déroulera à travers six personnages, « trois grands barons du gaullisme » et « trois jeunes Algériens ». Quant à *Images oubliées : La Nouvelle-Calédonie* (52'), écrit et réalisé par Isabelle Clarke et Daniel Costelle, avec le concours d'Antoine Letenneur et Joakim Arlaud, il raconte pour la première fois au public français l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, à partir d'un fonds d'archives de plusieurs centaines



Diffusé prochainement sur France 2, le docufiction *De Gaulle, le commencement* retrace le quotidien du jeune militaire, interprété par Elliott Margueron, pendant la Première Guerre mondiale, une période fondatrice dans la construction du grand homme à venir.

d'heures d'images constitué par des films d'ethnologues, d'anthropologues, d'aventuriers, mais aussi des familles, entre autres.

Seule au sein de Dana Productions, Dana Hastier est en revanche « très aidée » par les équipes de Mediawan Prod, précise-t-elle, avec, notamment, un directeur des productions documentaires ou encore un contrôleur de gestion. La productrice peut aussi s'appuyer sur les filiales du groupe

comme Mediawan Rights, pour la distribution internationale, et Mediawan Thematics, pour la partie chaînes TV et services de streaming. « Je ne suis pas dans le volume mais dans la haute couture, la qualité et une exposition la plus large possible, puisqu'on travaille pour le public. De ce point de vue-là, je suis restée un peu dans une problématique de diffuseur », résume Dana Hastier. ■

Emmanuelle Miquet

3 événements d'antenne

DU 25 JANVIER AU 7 FÉVRIER 2025

Retrouvez les événements marquants des grilles de programmation des chaînes TV.

Auschwitz, des survivants racontent

(Série documentaire, 5 x 40')

À l'occasion des 80 ans de la découverte du camp d'Auschwitz, France 2 consacre une soirée spéciale à cet anniversaire avec une série documentaire



Lundi 27 janvier à 21h10
France 2, france.tv

en cinq volets, réalisée par Catherine Bernstein, et qui raconte l'histoire de la déportation à Auschwitz à travers les récits de 44 rescapés.

Plus de quatre ans ont été nécessaires à Catherine Bernstein pour concevoir et écrire la série. En tout, plus de 150 heures de témoignages ont été visionnées.

Le projet est également passé entre les mains de l'historien Tal Bruttman et de la documentaliste Pauline Kerleroux, qui a recherché partout dans le monde les films amateurs des familles juives européennes d'avant-guerre. Avec elle, Catherine Bernstein s'est rendue aux archives du musée d'Auschwitz pour avoir accès aux rares dessins in situ, aux photographies de chantiers et aux photographies anthropométriques de certains déportés.

Pour montrer le camp tel qu'il était en 1942, 1943 et 1944, la production a eu recours à l'animation. Huit mois ont été nécessaires pour réaliser ces animations. Le montage a nécessité 31 semaines.

La série, racontée par Léonie Simaga, produite par Kuiv, l'INA et JPL Films, est en sélection officielle au Fipadoc 2025.

Tout le bleu du ciel

(Fiction, 90')



Lundi 27 janvier à 21h10/TF1, TF1+, Netflix

La fiction événement *Tout le bleu du ciel*, cofinancée par TF1 et Netflix, sera diffusée le lundi 27 janvier via un modèle inédit de sortie simultanée. En effet, elle sera lancée en même temps sur Netflix (en France), en linéaire en prime time sur TF1 et sur la plateforme de streaming gratuite TF1+, avant d'être disponible sur Netflix et sur TF1+ les jours suivants.

Adaptée du best-seller de Mélissa Da Costa (éditions Albin Michel), vendu à plus d'1,5 million d'exemplaires, elle raconte l'histoire d'Emile (Hugo Becker), qui vient d'apprendre qu'il est atteint d'un Alzheimer précoce et qu'il ne lui reste plus que quelques mois à vivre. Parce qu'il veut fuir l'hôpital, le regard de sa famille et de ses amis, il décide de partir sur les routes dans un vieux camping-car avec Joanne (Camille Lou), une fille qui a répondu à sa petite annonce. Elle trouve là une occasion inespérée de fuir une vie qui lui était devenue insupportable.

Écrite par Claire Lemaréchal, la fiction est réalisée par Maurice Barthélemy et produite par En Voiture Simone (Kabo Family, Asacha Media Group - Fremantle).

La Revue de presse, la 250^e (Emission satirique, 140')

Lundi 27 janvier à 21h/Paris Première

Paris Première fête le 27 janvier, en prime time et en direct du théâtre du Grand Point-Virgule, le 250^e numéro de son émission mythique *La Revue de presse*. Le présentateur, Jérôme de Verdière, entouré de Jacques Mailhot, Bernard Mabile, Philippe Chevallier, Giroud & Stotz, Régis Mailhot, Stéphane Rose, Karine Dubernet ou encore les dessinateurs Deligne et Alex, vont fêter en public l'émission satirique née il y a dix-sept ans. De nombreux invités sont également attendus.

Les nouveaux programmes de la quinzaine

DU 25
JANVIER AU
7 FÉVRIER

Fictions, documentaires, magazines... Chaînes et plateformes misent régulièrement sur de nouveaux programmes pour attirer les spectateurs et fidéliser leurs audiences. Nous vous proposons une sélection parmi les nouveautés de la quinzaine.

3 fictions

Super Mâles

(Comédie sociale, 6 x 30')



> A partir du 24 janvier/Netflix

La créatrice de la série *Plan cœur*, Noémie Saglio, est de retour sur Netflix avec sa nouvelle série *Super Mâles*, une comédie sociale autour de la masculinité moderne.

La série suit un groupe d'amis de longue date, dont les vies amoureuses et professionnelles sont chamboulées par les femmes de leur vie. Cédric, Tom, Jérémie et Tonio (Manu Payet, Guillaume Labbé, Antoine Gouy et Vincent Heneine) galèrent à trouver leur place et l'amour dans une société qui remet en question le patriarcat et les prive progressivement de leurs privilèges.

Adaptation française de la comédie espagnole *Machos Alfa*, la série est produite par Grand Amour, société de production créée en 2022 par Catou Lairet et Naoufel Ben Youssef. Petite Panthère Productions (Noémie Saglio et Boris Briche) en assure, de son côté, la production artistique.

Création : Noémie Saglio. Scénario : Noémie Saglio, Estelle Koenig et Julien Teisseire.
Réalisation : Noémie Saglio, Olivier Rosemberg.
Casting : Manu Payet, Guillaume Labbé, Antoine Gouy, Vincent Heneine, Franck Gastambide, Ariane Mourier, Mélanie Bernier et Olga Kurylenko.
Production : Grand Amour (Catou Lairet, Naoufel Ben Youssef).

A priori

(Comédie policière, 8 x 52')



> A partir du mardi 4 février à 21h05/France 3, france.tv

Nouvelle série de France 3, *A priori* est une comédie policière mettant en scène un nouveau duo de flics. Iris (Lucia Passaniti), 27 ans, intègre un commissariat du sud de la France. En arrivant dans cette brigade composée de policiers hauts en couleur, elle reçoit un accueil plus que mitigé. Ses connaissances pointues en droit et son insistance sur le respect des règles ne plaisent pas à tous, en particulier à Victor (Bruno Salomone), 54 ans, son binôme désigné, un flic solitaire aux méthodes jugées dépassées. Malgré leur différence d'âge et de milieu, lorsque Iris et Victor se voient attribuer une affaire presque classée d'avance, en combinant leurs talents, ils vont découvrir qu'il ne s'agit pas d'un simple accident de la route mais d'un crime avec préméditation.

Pour le créateur et producteur, Benoît Masocco (*Askip*), *A priori* est une série « qui joue sur les idées reçues et les faux-semblants. A une époque où les rumeurs et les fake news se propagent à la vitesse d'un clic, il est important de gratter sous le vernis pour mieux jouer la réconciliation ». Et de « raconter la société pour tenter de mieux la comprendre et l'accepter ».

Créateur et producteur : Benoît Masocco. Directeur de collection : Fabien Champion. Scénario : Fabien Champion et Benoît Masocco (ép. 1 et 2), Mary Milojevic et Juliette Barry (ép. 3), Charlotte Joulia et Vincent Robert (ép. 4), Julien Gallet, Schehrazade Kouloughli, Laurie Catrix, Christophe Joaquin (ép. 5), Mary Milojevic et Juliette Barry (ép. 6), Charlotte Joulia et Sarah Schenkel (ép. 7), Anastasia Heinzl et Adeline Laffitte (ép.8). Réalisation : David Chamak (ép. 1 et 2), Olivier Chapelle (ép. 3 et 4), Laly Perret-Vannucci (ép. 5 et 6), Sébastien Perroy (ép. 7 et 8). Casting : Bruno Salomone, Lucia Passaniti, Isabelle Candelier, Michaël Abiteboul, Kahina Carina, Syrus Shahidi, etc. Production : Amsto (Newen Studios).

Dear You

(Comédie romantique, 15 x 22')

> A partir du 7 février/Prime Video

Adaptée du best-seller d'Emily Blaine, la nouvelle comédie romantique française de Prime Video, *Dear You*, plonge le spectateur dans le quotidien d'Alma, une jeune Parisienne jonglant entre sa vie professionnelle au sein d'un palace et une vie amoureuse complexe. En tant qu'hôtesse d'accueil, elle est souvent transparente pour les clients. Jusqu'à l'arrivée d'un jeune magnat de la presse qui semble s'intéresser à elle. Si elle se sent d'abord flattée, très vite, cette attention la déstabilise...

Romance à la française, la série dépeint les relations amoureuses et amicales d'aujourd'hui à travers le regard de la génération connectée. Elle met en lumière les questions que se pose cette jeunesse en quête de relations authentiques. Le réalisateur Julien Carpentier (*La Vie de ma mère*) estime que *Dear You* « ose mêler romance, humour et sensualité avec une vraie modernité dans le ton ».

De son côté, le directeur de collection, Niels Rahou, qui a « très librement » travaillé sur l'adaptation du roman d'Emily Blaine, indique avoir « privilégié une forme de radicalité (dans la trahison du roman) à une tentative de fidélité absolue qui aurait été impossible » et aurait pu décevoir les fans. « Là, ils ont affaire à deux œuvres distinctes, mais qui partagent le même ADN. J'ai gardé ces personnages, cette arène du palace et des éléments d'intrigue bien sûr, mais j'ai surtout gardé le sentiment. »

Création : Aurélie Belko, Julie-Albertine Simonney, Sébastien Le Délézir et Niels Rahou, d'après le roman d'Emily Blaine, *Dear You* (éditions Harper Collins France). Scénario : Eléonore Gurrey, Yaël Lebrati-Attuil, Clara Lemaire-Anspach, Adrien Louiset, Charlotte Vecchiet, Terence Telle et Niels Rahou. Réalisation : Julien Carpentier. Casting : Carla Poquin, Louka Meliava, Terence Telle, Vanessa Missé, Lionel Erdogan et Juliette Katz. Musique : Audrey Ismaël. Production : Elephant Story (Elise Castel et Charlotte Denaud).



2 divertissements

La Roue de la fortune

(Jeu)



> A partir du lundi 27 janvier, du lundi au vendredi à 17h30/M6, M6+

Créé en 1987 et décliné dans 38 pays, l'un des jeux culte de la télévision, *La Roue de la fortune*, revient sur M6, surfant sur cette tendance nostalgique. C'est Eric Antoine qui prend les rênes de cette marque disparue des écrans français depuis 2012, avec sa célèbre roue à faire tourner et ses énigmes à résoudre... De nouveaux candidats vont tenter leur chance pour dénicher les mots et expressions cachés, tout en espérant décrocher les plus gros gains offerts par la roue.

Dans cette version modernisée, quelques nouveautés sont à signaler. D'une part, chaque jour, le finaliste de l'émission est directement

qualifié pour participer à celle du lendemain et ses gains remportés auparavant restent acquis. D'autre part, de nouvelles cases ont été ajoutées à la roue : « l'échange », qui offre au candidat qui tombe dessus la possibilité d'échanger sa cagnotte avec celle d'un adversaire ; « Le diviseur », qui permet au candidat de diviser par deux la cagnotte d'un concurrent ; et « la miniroue » personnelle d'Eric Antoine qui entre en jeu lorsqu'un candidat tombe sur la case « miniroue ». Il fait alors tourner sa miniroue, offrant des surprises variées : un selfie avec lui, un tour de magie, ou encore des avantages plus stratégiques pour le jeu, comme un « joker ».

Présentation : Eric Antoine. Production : Satisfy.

Ex on the Beach

(Téléralité, format)

> A partir du samedi 25 janvier/Paramount+

Nouvelle téléralité de Paramount+, *Ex on the Beach France*, version française de la célèbre franchise MTV, débutera le 25 janvier sur la plateforme américaine avec deux épisodes. Dans une villa des îles Canaries, huit célibataires en quête d'amour sont invités pour trouver l'âme sœur. Mais leur séjour va tourner au cauchemar lorsqu'ils verront débarquer leurs ex... Certains viendront pour se venger, d'autres pour retenter leur chance. Entre déclarations d'amour et clash, ils ne seront pas au bout de leur surprise.

C'est la deuxième franchise MTV adaptée en France par Paramount+, après la téléralité *Frenchie Shore* (deux saisons produites par Ah ! Productions-Satisfaction).

Production : Adventure Line Production et MTV Entertainment.



1 magazine

Conciliabule

(Magazine, 52')



> A partir du jeudi 30 janvier à 21h/Culturebox, france.tv

Nouveau magazine culturel, *Conciliabule* propose aux téléspectateurs de découvrir le parcours d'un auteur de BD lors d'un tête-à-tête avec l'une des figures de proue de la bande dessinée française contemporaine, Pénélope Bagieu. Cette conversation entre artistes, avec des mots en réponse aux dessins, et des dessins en réponse aux mots, se déroule dans un bistrot du quartier de la Butte aux Cailles, entourée d'un public d'amateurs. Pour la première émission, Pénélope Bagieu reçoit Catherine Meurisse, dessinatrice, autrice, caricaturiste, reporter et illustratrice d'albums pour la jeunesse.

Présentation : Pénélope Bagieu. Réalisation : Julien Faustino. Production : Morgane Production.

1 série d'animation

Belfort et Lupin

(Aventure, 26 x 22')

> A partir du 7 février/Okoo et France 4

Au Château de Versailles, Belfort, le chien préféré de Louis XIV, et Lupin, le loup des jardins, forment un duo d'amis aussi improbable qu'inséparable. Ensemble, ils sont toujours prêts à venir à la rescousse de leurs compagnons à poils et à plumes.

Avec *Belfort et Lupin*, Okoo propose une série animée au cœur du Versailles de Louis XIV par le prisme des animaux. Pour l'auteur, Teddy J. Stehly, cette histoire est la rencontre de trois univers qui le passionnent : Versailles, les longs métrages d'animation qu'on appelle grands classiques, et son histoire familiale. La fibre historique de la série est également très présente. Teddy J. Stehly a souhaité raconter un Versailles que les enfants peuvent raconter à leur tour, plein d'anecdotes amusantes et de faits étonnants. Pour autant, si *Belfort et Lupin* est une série fortement documentée, elle n'est pas documentaire. En ce sens, l'aspect pédagogique ne prend jamais le dessus sur l'aventure des héros.

Création : T.J. Stehly. Direction artistique : Justine Cunha. Réalisation : Philippe Vidal. Production : Ellipse Animation et Belvision.



Rubrique réalisée pour *Satellifacts Magazine* par

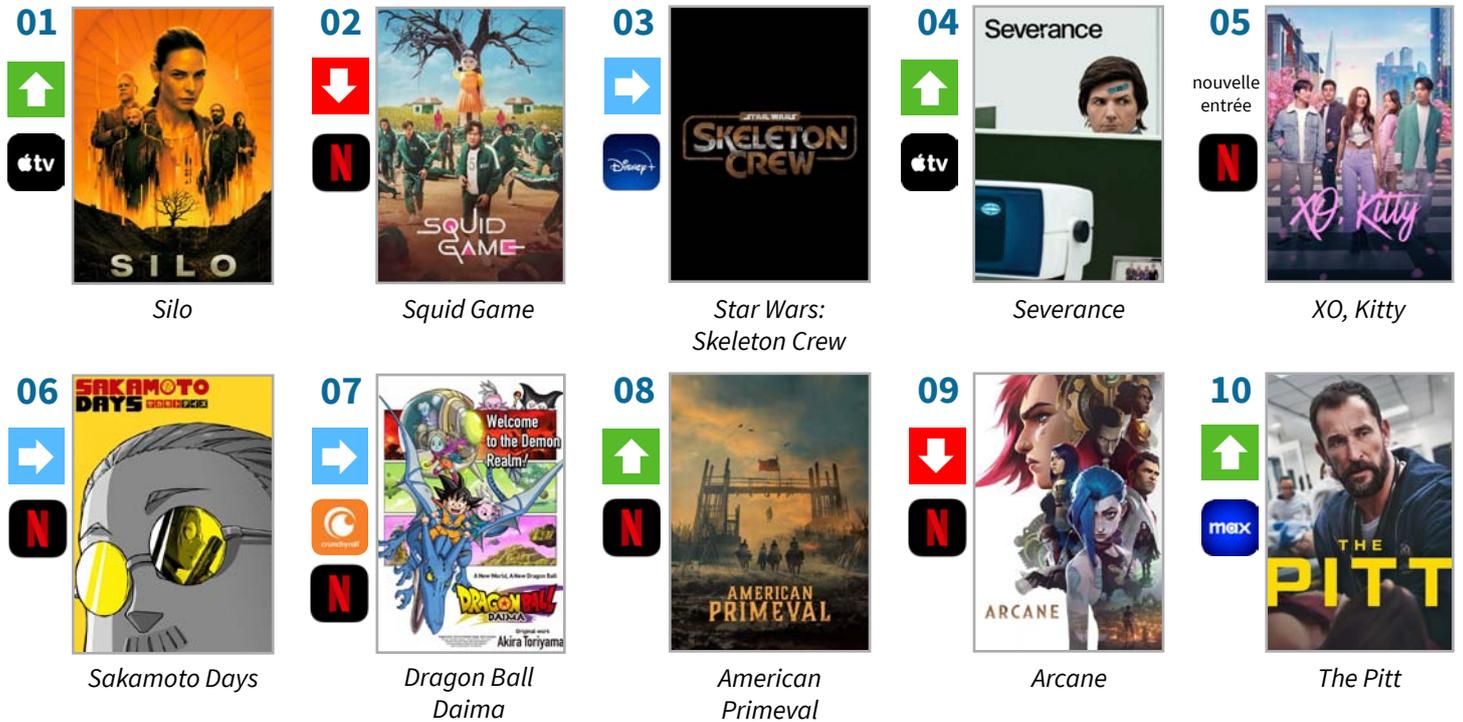
CLAIR de LUNE

Photos © DR

Le classement des séries les plus regardées

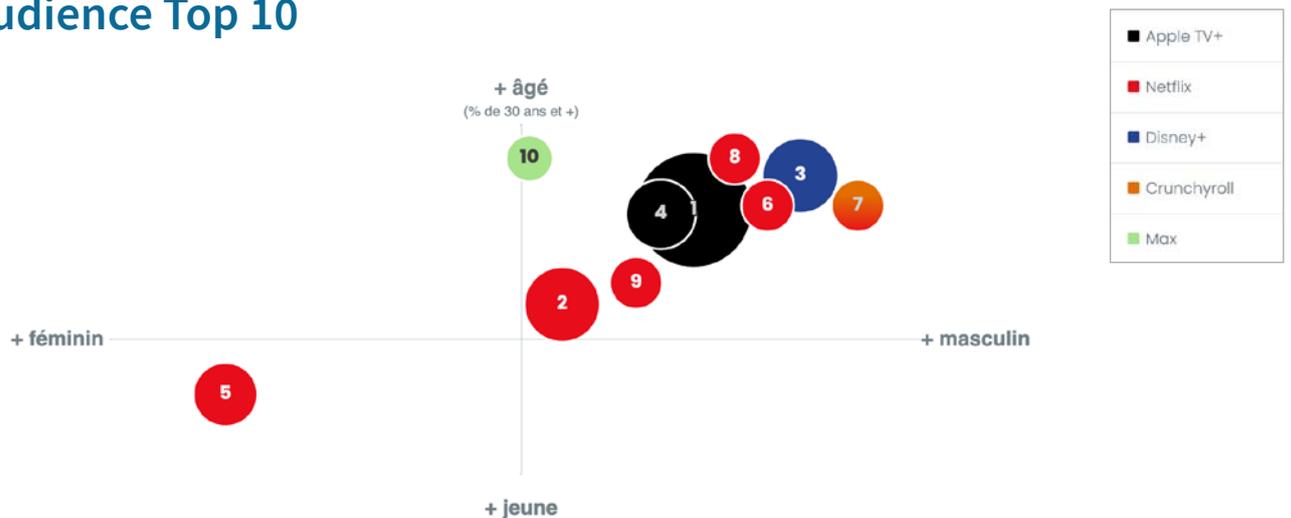
du 16 au 22 janvier 2025*

Classement des séries les plus vues ces 7 derniers jours sur la communauté BetaSeries, sur les plateformes SVOD, excluant tout contenu illégal / non disponible en France.



Tendances (hausse, baisse, maintien ou nouvelle entrée) par rapport à la semaine du 9 au 15 janvier 2025.

Profil audience Top 10



* Ce classement est établi sur la base des déclarations de 50 000 utilisateurs actifs (54 % d'hommes, 46 % de femmes ayant vu au moins un épisode sur le mois) des applications BetaSeries, communauté francophone des fans de séries (4,8 millions de visiteurs uniques / mois).

Rubrique réalisée pour *Satellifacts Magazine* par



Audiences quotidiennes OTT, performances des séries et des plateformes.
info@betaseries.com

Une guerre civile : Elizabethtown, USA

Documentaire

A Elizabethtown, petite ville conservatrice de Pennsylvanie, une bataille politique acharnée se profile. A l'automne 2023, les électeurs vont être appelés à désigner cinq nouveaux membres sur les neuf, tous républicains, que compte le conseil scolaire, instance détenant le contrôle de l'éducation publique dans « E-Town » et ses environs. A l'extrême droite du parti, les fondamentalistes chrétiens, qui détiennent déjà quatre sièges, espèrent remporter la majorité, conformément au mot d'ordre lancé par Steve Bannon, l'ex-conseiller de Donald Trump : reconquérir la Maison-Blanche en s'emparant par la base de tous les échelons du pouvoir. Face à eux, le Parti démocrate et ses alliés républicains dits « modérés » lancent eux aussi leur campagne. De part et d'autre, on s'efforce de mobiliser par le porte-à-porte, la communication intense sur les réseaux sociaux et les meetings...



© Auberi Edler/Les Films d'ici

Fiche technique

Durée : 119'
Production : Les Films d'ici Méditerranée.
Diffuseur : Arte France.
Budget : 474 784 €.
Diffusion : Mercredi 15 janvier à 22h30 sur Arte et jusqu'au 13 février 2025 sur arte.tv.
Réalisation : Auberi Edler.

Plan de financement (en euros)

DIFFUSEUR : Arte France	230 000
CNC (Cosip)	138 000
SUBVENTION – Procirep Angoa	16 500
PRÉVENTE – Mediawan	15 000
APPORT PRODUCTEUR – Les Films d'ici Méditerranée	75 284
Total	474 784

Rubrique réalisée pour Satellifacts Magazine par **CLAIR de LUNE**

Apprendre

Documentaire

Apprendre, lever le doigt, ne pas se tromper. Avoir envie que la maîtresse ou le maître nous dise : c'est bien ! Savoir lire, écrire, compter, c'est pas toujours facile... Apprendre aux enfants, détecter dans leurs yeux ce qui coince, les encourager, les aider. Les faire lire, chanter... Apprendre à se parler dans la cour plutôt que de se battre. Apprendre, cela se passe dans une école élémentaire de la République dans une ville de la banlieue parisienne.



© Les Films Hatari



Fiche technique

Durée : 1h45.

Production : Les Films Hatari.

Coproduction :

France 2 Cinéma.

Production déléguée : Michel Klein.

Productions associées :

Madison Films, Iwaso Films.

Distributeur France : Condor Distribution.

Sortie salles : 29 janvier 2025.

Budget : 648 855 €.

Scénario et réalisation :

Claire Simon.

Image : Claire Simon.

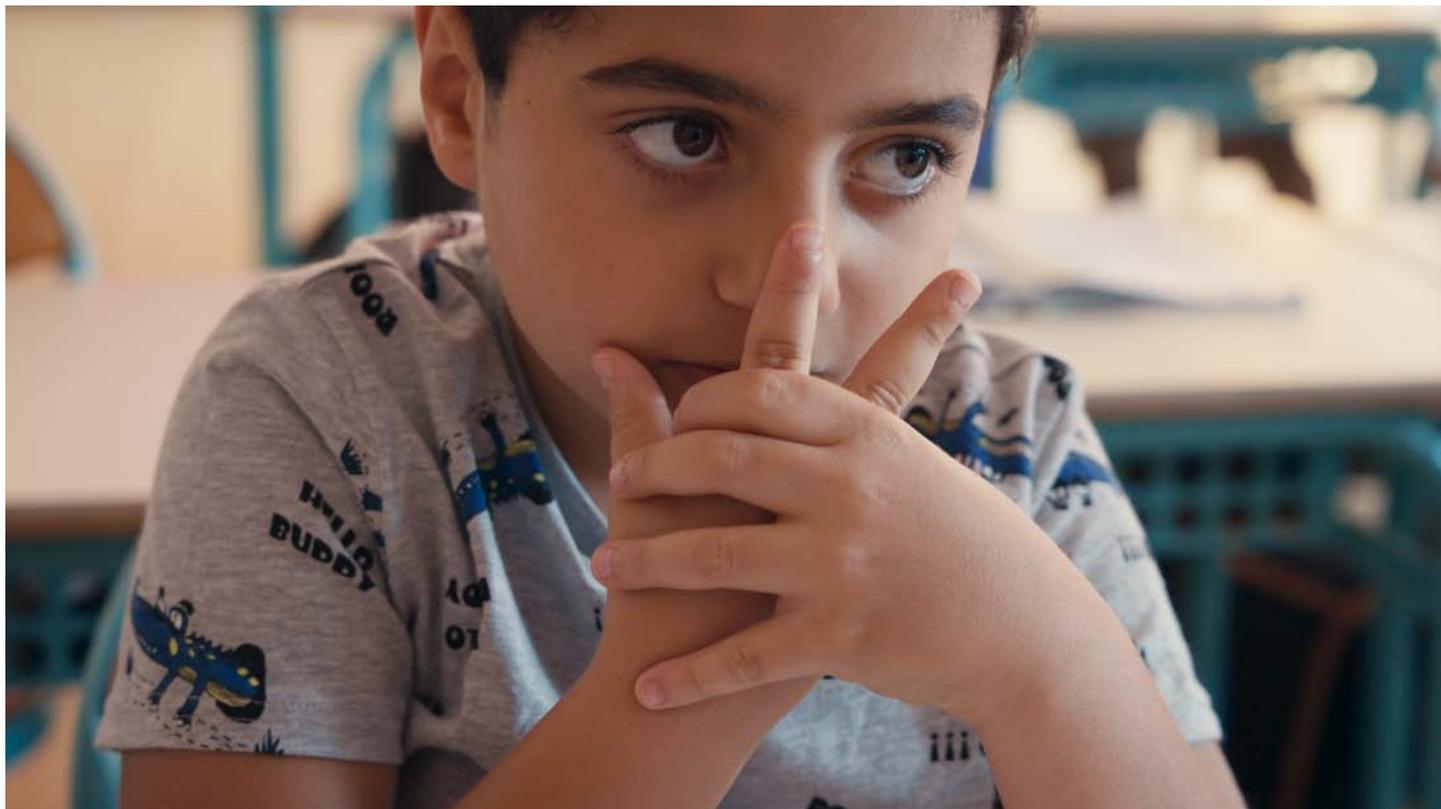
Montage : Luc Forveille.

Son : Pierre Bompy.

Plan de financement (en euros)*

PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ : Les Films Hatari	176 605
- Numéraire	59 967
- CIC	88 909
- Rémunération du producteur en participation	27 729
AUTRE COPRODUCTEUR	75 000
- France 2 Cinéma	
AIDES SÉLECTIVES	202 000
- CNC (avance sur recettes)	150 000
- Images de la diversité	12 000
- FAJA développement	40 000
AIDE RÉGIONALE	15 000
- Région Nouvelle-Aquitaine	
PRÉACHATS CHAÎNES	130 250
- France 2	80 250
- Ciné+	50 000
SOFICA	30 000
- Cinéma 19	
MINIMA GARANTIS	20 000
- Condor Distribution (salles)	20 000
- Films Boutique (ventes internationales)	-
Total	648 855

* Plan de financement prévisionnel. Le producteur n'a pas souhaité l'actualiser.



© Les Films Hatari

Répartition des dépenses par poste *	€	%
Droits artistiques	84 000	12,9
Personnel	162 465	25,0
Charges sociales et fiscales	94 853	14,6
Moyens techniques	46 620	7,2
Postproduction image et son	109 298	16,9
Transports, défraiements, régie	9 700	1,5
Rémunération producteur	27 729	4,3
Assurances et divers	47 640	7,3
Frais généraux + imprévus	66 550	10,3
Total	648 855	100

* Devis prévisionnel. Le producteur n'a pas souhaité l'actualiser.

Rubrique réalisée pour *Satellifacts Magazine* par **CLAIR de LUNE**

Photos de couverture : © Elizabeth Winberg (Claire Simon), Marion Leflour (Gaël Leiblang), Copro (Bastien Gauclère), Nasser Paris/MPP (Dana Hastier).

Satellifacts (anciennement *Satellifax*) : le satellite d'observation stratégique des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma. Toute l'info, vérifiée, analysée, contextualisée et clarifiée. Factuellement. Edité par Fréquences, SAS au capital de 10 000 €, membre du Spiil et du GESTE, filiale de CFNEWS - Commission paritaire : 1224W90061 - ISSN : 1776-3223 - *Satellifacts*, 1 rue Denis-Poisson 75017 Paris +33 1 40 29 47 48 - www.satellifacts.com - X *Satellifacts* : @Satellifax - Directrice de la publication *Satellifacts*, *Satellifacts Magazine* et *Satellifacts Talents* : Agathe Zilber agathe.zilber@cfnews.net - Contact abonnement et publicité : Alice Landrieu (direction du développement) +33 6 79 83 15 13 alice.landrieu@satellifacts.com. Administration : Véronique Olasz office@satellifacts.com. Rédactions : redaction@satellifacts.com. Fondateur, direction éditoriale et orientations stratégiques : Joël Wirsztel (1L&2P) jw@satellifacts.com - X Joël Wirsztel : @joelwir - Rédactrice en chef *Satellifacts* : Yvane Dréant - Rédaction permanente : Luce Burnod, Gauthier Jurgensen, Emmanuelle Miquet, Christine Monfort, Virginie Sengès, Julie Souvestre, Anastasia Svoboda. Collaborations régulières : Alain Grasset (quotidien), Florence Leroy (magazine), Pascale Paoli-Lebailly (quotidien et magazine), Carole Villevet (quotidien et magazine), François Viot (magazine). Rédactrice en chef *Satellifacts Magazine* et *Satellifacts Talents* : Anne-Sophie Filhoulaud (Narréa) as@satellifacts.com - Secrétariat de rédaction : Nathalie Grisoni (première SR), Nathalie Grille-Alix, Carole Gerothwohl-Dujour (*Talents et Magazine*) sr@satellifacts.com.

REPRODUCTION INTERDITE - 30^e année de publication - © Fréquences 2025.

SERIES MANIA FORUM

FROM CREATION
TO INTERNATIONAL
DISTRIBUTION



REVIENT À LILLE

DU 25 AU 27 MARS 2025

**NOUVELLE
INITIATIVE**

**BUYERS
UPFRONT**

LE 24 MARS 2025

LE NOUVEL ÉVÉNEMENT DU FORUM,
RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT AUX ACHETEURS
ET DISTRIBUTEURS

